

Le Fureteur Breton



(Ar Furcher 'Brezonek)

Bulletin Documentaire Illustré

Paraissant tous les deux mois

SOMMAIRE :

Une poésie bretonne oubliée, Morgan, par Ch. Le Braz. P. ERNAULT. — *La Chevalière de Fréminville (suite).* L. DUROCHER. — *Montre des Nobles de l'Évêché de Cornouailles en 1562.* R. DE KERDEVEN. — *Le Barzaz d'Outre-Tombe.* KERAMBORN. — *Perles Armoritaines.* AOTROU JUDOC. — *Gesta Britannorum.* — *Périodiques bretons.*

Réponses : *La Lanterne des Morts.* — *La Maison où mourut Duguay-Trouin.* — *Morlaix et Thiers, etc.*

Questions : *Un ami de La Villemarqué.* — *Les Persécuteurs de Fréminville.* — *Les Fondateurs du Régionalisme, etc.*

Gravures : *La Chevalière de Fréminville.* — *Lanterne des Morts, ile d'Oléron.*

NANTERRE (Seine)

MAURICE LE DAULT

Directeur du *Fureteur Breton*

76, Rue Saint-Germain

(Ancient, 6, rue du Val de Grâce, à Paris)

PARIS (IV^e)

Librairie de l'Ancien Temps

49, Rue de la Victoire

Seul dépositaire à Paris
du *Fureteur Breton*

“ LE FURETEUR BRETON ”

Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux Bretons et Celtisants

Directeur : Maurice LE DAULT, 76, rue Saint-Germain, à Nanterre (Seine).

(TROISIÈME ANNÉE 1907-1908) — (Les Abonnements partent d'Octobre.)

Prix de l'abonnement : (Payable d'avance)	Édition ordinaire		Édition de luxe	
		France : 3 francs.	5 francs.	
	Étranger : 3 fr. 50.	5 fr. 75.		

Première et Deuxième année, en numéros, chacune : 3 francs.

Édition de Luxe : 5 francs.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à nos Abonnés que le *Fureteur Breton* entre avec le présent numéro dans sa 3^e année.

Nous les prions de nous adresser à sa réception et directement le prix de leur abonnement en un mandat-poste, afin d'éviter les frais d'intermédiaire et de recouvrement.

Toute personne qui conservera le présent numéro sera considérée comme réabonnée.

Huit jours environ après son apparition, une quittance postale majorée de 0 fr. 50 (pour l'étranger : 0 fr. 75) sera présentée aux abonnés qui ne nous auraient pas encore envoyé leur cotisation, et qui préféreraient ce mode de paiement.

NOTA. — Si dans le cours de leur abonnement, quelque numéro égaré par le fait de l'Administration des Postes, ne leur était pas parvenu, nous serions obligé à MM. les Abonnés de nous en informer.

AVIS CONCERNANT LES QUESTIONS ET LES RÉPONSES

1^o Prière de consacrer une fiche spéciale à chaque question et à chaque réponse; 2^o Ne pas écrire au verso; 3^o Écrire très lisiblement dates, noms propres, mots techniques; 4^o Citer les sources (tome, page, édition, d'un ouvrage, date d'un périodique); 5^o Signer de son nom ou d'un pseudonyme en donnant son nom à la Direction.

En présence du nombre de plus en plus considérable de Questions et de Réponses adressées au *Fureteur Breton*, il nous devient impossible de garantir toutes les insertions.

En principe, ne pourront être insérées : 1^o Les questions déjà posées antérieurement; 2^o Celles qui ne présenteront pas un caractère suffisant de curiosité ou dont la première bibliothèque venue offre la solution facile; 3^o Les réponses faisant double emploi avec celles d'autres collaborateurs.

NOTA. — Les Collaborateurs du *Fureteur Breton* sont responsables des opinions émises dans leur article.

Le *Fureteur Breton* rend compte de tout ouvrage concernant la Bretagne ou d'auteurs bretons.

Adresser les ouvrages soit à la Direction, soit aux bureaux de l'Imprimerie FA. SIMON, à Paris, 64, rue Jean-Jacques Rousseau.

Une Poésie Bretonne oubliée

MORGAN

Par Ch. LE BRAS

1. Je commence par reproduire littéralement ce texte avec la note et la traduction, d'après la *Bibliothèque Bretonne. Collection de pièces inédites ou peu connues, concernant l'histoire, l'archéologie et la littérature de l'ancienne province de Bretagne*, recueillies et publiées par Ch. Le Maout, imprimeur, Saint-Brieuc. — Imprimerie de Ch. Le Maout 1851, en ajoutant seulement l'indication des pages, les numéros des couplets, et en corrigeant 4 fautes d'impression (o tombé, strophe 14; indadeg, strophe 17; en français, grace, strophe 9; un point à la fin de la seconde ligne, strophe 27).

MORGAN (1).

(P. 115). 1. Ken skler a daoulagad an aër,
Ar mor a gwenve, zioul a caër,
En eur ruill en aber Tolguz
Trez arc'hant a mouechou clemuz.

Aussi limpide que les yeux de la couleuvre, — La mer s'enflait, silencieuse et belle, — En roulant dans la baie de Tolguz — Du sable d'argent et des voix plaintives.

(1) Morgan (née de la mer) était la plus belle et la plus puissante des Fées de l'Armorique.
Tome III. — Octobre-Novembre 1907.

2. Eun drouz ebken, toliou an heur
Var cloc'h bir lemm iliz Pleuveur,
A sklenje gwic'had an amzer
Da gleuziou run c'hlaz an aber.
3. An durzanel etal he far,
Ar préon en he lohic douar
En em ziskwize, kousket mad,
Eb c'houezaden, eb huanad.
4. Hag an den, barzenned he zor,
An den kaled euz an Arvor
Na gleve, n'tro he wele cloz.
Na iez an dour, nag anternoz.
5. Gouzkoude sclerijen al loar
A stigne n'trezeg an douar
Evel eur skeud a c'hwabrennou,
Ho c'hourneu var ar c'houmennou.

(P. 116). 6. Hogen ar skeud-ze a droas,
Luzkelllet var an houlen c'hlaz,
En eur plac'h dudiuze meurbed
E twez oll blac'hejou ar bed.

Un seul bruit, les coups de l'heure — Sur la cloche de la flèche aiguë de l'église de Pleumeur, — Lançait le gémissement du temps — Aux antres de la verte colline de la baie.

La tourterelle auprès de sa compagne, — L'insecte dans sa petite hutte de terre — Se reposaient, bien endormis, — Sans souffle et sans soupir.

Et l'homme, sa porte verrouillée, — L'homme dur de l'Armor — N'entendait, autour de son lit clos, — Ni le murmure de l'onde, ni minuit.

Cependant la clarté de la lune — Projetait vers la terre — Comme une ombre vaporeuse, — Qui surnageait sur les flots.

Et cette ombre se changea, — Bercée sur la houle bleue, — En une femme rare — Parmi toutes les femmes du monde.

7. He daoulagad lemm a wa du,
He fri reiz, he diouchod ru,
He guinou bihan, he zal gwen
Hac he bleô hir a melen.
8. Skuill eure ho c'huchennadou
Var he diouskoaz, evel daelou,
Hag ho rujerezig vezin
A liamas he gouzoug sin.
9. Ar bennerez, e korolli
Dindan eur gest treuz a lili,
Na devo, dre c'houlou an de,
Nag he stumm, nag he c'haerente.
10. Gouzkoude ken veur a c'hened
A dleie bea munudet
Dre son he mouez, glan a nerzuz,
Pa zihunas hegleô Tolguz.
11. Nan, bizkoaz evelep burzud
N'eure dridal calon an dud
Abawe kiniadek Gwenclann,
Reizer coz barzaz an emgann.

Ses yeux perçants étaient noirs, — Son nez régulier, ses joues roses, — Sa bouche petite, son front blanc — Et ses cheveux longs et blonds.

Elle répandit leurs boucles — Sur ses épaules, comme des larmes, — Et leur bandelette de goémon — Entoura son cou de cygne.

La *Pennerez*, qui danse — Sous une corbeille pleine de lis, — N'aura, par la lumière du jour, — Ni sa grâce, ni sa beauté.

Cependant si grands charmes — Devaient être amoindris — Par le son de sa voix, pure et forte, — Quand elle éveilla l'écho de Tolguz.

Non, jamais pareil prodige — Ne fit tressaillir le cœur des hommes — Depuis le suprême adieu de Gwenclan, — Le vieux chantre des poésies de combat.

12. Pobl, emezi, pobl eus a Vreiz,
Cetu me c'hoia deut en da greiz :
Hogen neb sell lirzin, neb can
Na zigemer hirio Morgan.
13. Neb Drouiz e c'harz an derven
O c'hirvoudi, gant he zelen,
Var ar peulvan neve risket
En toul don ar c'houriganed ;
14. Neb zebeliezez mamennou ;
Neb c'hoper noz ar c'hroazenchou ;
Neb kornandon, pa zao al loar,
[O] c'had aour gwerc'h var an douar.

(P. 117). 15. Na velan mui ar C'hernevod
O c'hedal, en treiz an od,
O c'hedal va nessa distro,
Harpet var he benbas dero.

16. Marzin hag he vagad Teuziou,
He wialen hag he louzou
Ne dint, pe na vont eb dale,
Nemed spontigou bugale.

Peuple, dit-elle, peuple de la Bretagne, — Me voici encore venue au milieu de toi ; — Mais nul regard joyeux, nul chant — N'accueille aujourd'hui Morgan ;

Nul druide au pied du chêne — Lamentant, avec la harpe, — Sur le peulvan nouvellement glissé — Dans le trou profond des Korrigans ;

Nulle nymphe des fontaines ; — Nul crieur de nuit dans les croix-chemins ; — Nul kornandon, quand se lève la lune, — Semant de l'or vierge sur la terre.

Je ne vois plus le *Kernevote* — Attendre, sur le bord de la grève, — Attendre mon prochain retour, — Appuyé sur son *penbas* de chêne.

Merlin et sa bande de *Teuz*, — Sa baguette et son *louzou* — Ne sont, ou ne seront bientôt — Que des épouvantails d'enfants.

17. Kwezet e iudadeg Arvor,
Hag he valvennou ken digor
Pa verve lein vriz he c'herrek
Dindan strollad Veriadek.
18. Pelec'h ema n'amser gwechal?
Neuze, bemdez en eur vragal
Euz a Lezobi d'an aber,
E velen luc'had ho dager.
19. Ar stroll a zouge dagerou,
N'en euz brema var he zeuliu
Nemed tri varer, o tivern
Ar beziou var he goz eskern.
20. Teir gwalen hanvet an amzer,
Tud ar vro c'hall hag, en eur guer,
Ar Breiziad en eus n'ac'het
He iez hag he lann divorc'hed.
21. Ne c'hores ta ken er c'havel,
Pobl sembl, eur mab kren da sevel
Ar mein hir hag an dolveniu,
Douaret e kreiz da vezou ?

Il est tombé le hurlement d'Armor, — Et ses paupières si ouvertes, — Quand bouillonnait le sommet tacheté de ses roches — Sous l'armée de Mériadec.

Où est le temps d'autrefois ? — Alors, tous les jours en folâtrant — Le Léxobie à la baie, — Je voyais le scintillement de leur dague.

L'armée qui portait des dagues — N'a maintenant sur ses traces — Que trois défricheurs, qui démolissent — Les tombes sur ses vieux ossements.

Trois fléaux nommés le temps, — Les hommes du pays de France et, en un mot, — Le Breton qui a nié — Sa langue et sa terre, sans remords.

Ne couves-tu donc plus au berceau, — Peuple faible, un fils fort pour relever — Les menhirs et les dolmens — Terrassés au milieu de tes campagnes ?

22. N'er gri biken; an ermeziad
A vruzun a dindan he droad
A vruzun, evel ar brignen,
Da botred stard a dorre pen.
23. Gant ar c'hleze dir hag houarn,
A ziframas eus ho daouarn,
(P. 118). E bet govet, var an annev,
An hual a samm hag a prev.
24. Goalheur! emezi, kent tevel,
Goalheur d'ar bobl a Vreiz-Izel!
A goalheur din-me va-unan!
Pa voug he speret a welan.
25. A kerkent e soublas er mor,
Hag he mouez, e treiz an Arvor,
Eure gwic'hal eüned an noz
Evel eun divea malloz.
26. Strafilet e kwez va ure,
Me barz an amzeriou neve,
E tihunis dre r'zon euzus,
A greden clevet en Tolguz.

Tu ne le feras jamais; l'étranger — Écrase sous son pied, — Écrase, comme le grnau, — Tes gars serrés qui cassaient la tête.

Avec l'épée d'acier et de fer, — Qn'il arracha de leurs mains, — A été forgée, sur l'enclume, — L'entrave qui te charge et qui te brise.

Malheur! dit-elle, avant de se taire, — Malheur au peuple de la Basse-Bretagne! — Et malheur à moi-même! — Puisque s'éteint son génie que je pleure.

Et sitôt elle plongea dans la mer, — Et sa voix, sur la grève de l'Armor, — Fit gémir les oiseaux de la nuit — Comme une dernière malédiction.

Effrayé à la fin de mon rêve, — Moi poète des temps nouveaux, — Je m'éveillai par le *sône* terrible, — Que je croyais entendre à Tolguz.

27. Gouzkoude pa skoas eun heur
Var cloc'h bir lemm iliz Pleumeur,
E lavaren, en gwel he c'hroaz :
Speret Breiz a luc'ho pell c'hoaz!

Cependant, quand tomba une heure — Sur la cloche de la flèche aiguë de l'église de Pleumeur, — Je disais, en vue de sa croix : — Le génie de la Bretagne brillera longtemps encore!
Ch. LE BRAS.

2. Cette pièce remarquable est la seule que je connaisse du poète Charles Le Bras, sur qui le fils de l'éditeur, Emile Le Maout (auteur de poésies françaises, peut-être inédites, et mort l'année dernière à Cherbourg) m'avait donné autrefois quelques renseignements. Par l'originalité de son évocation patriotique, elle rappelle certaines inspirations de l'alerte et émouvant *Alc'houeder Treger*, tandis que la richesse du vocabulaire et le caractère composite du dialecte, où domine le langage de Tréguier, font penser aux brillantes compositions d'un autre barde trécorois, T. Le Garrec.

3. Sur l'orthographe, l'auteur n'est d'accord ni avec Le Gonidec, ni — qui pis est — avec lui-même. Ainsi on lit str. 1 et 5, *skler*, *sclerijen*; str. 1 et 4, *a*, *hag*; 5 et 15, *ho c'hourneu*, *o c'headal*; str. 12, *celu*, *sell*; str. 6 et 10, *trez* et *mouez*; 6 et 20, *hogen*, *guer*, etc. Il indique la diérèse abusive des Léonards dans *reiç*, str. 7, mais non dans *treiç*, str. 15, qui n'est pas à prononcer comme à la str. 25.

4. Il est pourtant un point sur lequel il n'hésite pas, malheureusement : il ne manque jamais de mettre après la consonne l'apostrophe indiquant la suppression d'une voyelle avant cette consonne : *n'tro*, str. 4; *n'trezeg*, 5; *n'amser*, 18; *r'zon*, 26, au lieu de *ntro* (*entro*), *n amser* (*an amser*), etc.

Un autre abus de l'apostrophe : *n'ac'het*, pour *nac'het*, str. 20, peut être mis sur le compte de l'imprimeur.

Il en est ainsi encore de la forme corrompue *c'hoa*, str. 12, qui n'a pas même la triste excuse de la rime, pour *c'hoaz*, 27.

5. *Strafilet*, str. 26, ne garantit nullement une prononciation par *l* non mouillée : l'auteur aura suivi aveuglément D. Le Pelletier, qui lui-même était influencé par son étymologie d'après le français *estafilade* ! L'autre exemple de *strafilet* en léonais et en vannetais que j'ai cité *Glossaire moyen-breton*, 2^e éd. 662 appartient à un double texte (le *Celtic Hexapla*) fort sujet à caution. On lit en léon. *stravilla* troubler (l'eau), *Barzañ Breiz*, éd. de 1846, I, 42, ce qui représente (moins clairement) le *stravilha* du P. Grég.

6. Parmi les autres particularités grammaticales, relevons seulement les mutations défectueuses *he zelen*, sa harpe à lui, str. 13; *he c'herrek*, ses roches à lui, pour *he delen*, *he gerrek*. Ces sortes de fautes vulgaires viennent de ce qu'au singulier *eun delen*, une harpe, *eur garrek*, une roche, pourraient appartenir à des radicaux masculins **delen*, **garrek*; ce sont en réalité des féminins *telen*, *karrek*, comme en gallois *telyn*, *carreg*. Au contraire, dans *strollad Veriadek*, l'armée de Mériadec, str. 17, le second mot est traité comme si le premier était féminin, tandis qu'il est masculin (comme son primitif *stroll* str. 19); de même dans *lein vriç* le sommet tacheté, str. 17 : *lein* au fém. est un tout autre mot, qui veut dire « diner ».

Toutes ces fautes d'orthographe et de grammaire sont de celles qu'on rencontre fréquemment dans les écrits semi-populaires par leur origine et leur destination. Elles viennent de ce que l'auteur, peu lettré, ne se préoccupe nullement de correction grammaticale, s'en tenant, pour la forme de la langue qu'il a l'occasion d'écrire, à son caprice souvent changeant, à son instinct parfois en défaut, et aux usages vulgaires, plus ou moins désordonnés, qui ont cours dans les parlers divers qu'il a pratiqués.

7. Il en est tout autrement pour le vocabulaire. Sur ce point important, il a fait un effort, souvent heureux, pour s'élever au-dessus du langage courant et pour être véritablement distingué. Quelquefois pourtant ce résultat est obtenu aux dépens du naturel, de la clarté et de la vérité.

Ainsi *lann* « terre », str. 20, est un archaïsme factice, inspiré

peut-être par D. Le Pelletier (*Lann*, *lan*, territoire, pays, région) et qui ne serait compris nulle part sans la traduction : *lann* veut dire seulement « lande. »

8. Le mot *kiniadek*, strophe 11, n'est pas non plus de bon aloi. La traduction « suprême adieu » montre que l'auteur le rattachait à *kimiad*; dans cet ordre d'idées je ne vois de formation possible que *kimiadik*, qui voudrait dire, au contraire, « petit adieu ». *Kiniadek* serait quelque chose comme « chanterie, chant collectif », cf. moy. bret. *quinyat*, chanteur, chantre. J'admettrais plutôt une double fautive d'impression, pour *kimiadet* au participe : « depuis que Guenclan est parti, a quitté ce monde ».

9. *Treuz* traduit « pleine », str. 9, serait-il une erreur pour *leun*?

10. *Dager*, dague, et son pl. *dagerou*, str. 18, 19, peuvent provenir du P. Grégoire de Rostrenen, qui a sans doute pris ce mot au gallois; voir mon *Glossaire moyen-breton*, 2^e éd., p. xiv, xv.

L'erreur est venue d'une mention de Davies prise trop à la lettre. A *dager*, *dagr*, qu'il traduit en latin « pugio », l'auteur gallois avait ajouté : « Sic Armor. »; cela n'est vrai que si l'on entend : « Les Bretons d'Armorique ont un mot semblable. » Il se trouve en effet, mais sous une forme différente, dans le moy. breton *dac*, plus tard *dag*, qui chez le P. Maunoir traduit « poignart », et que D. Le Pelletier donne seul comme breton, en ajoutant le passage de Davies. Le P. Grégoire a enregistré *dager* et *dag*, en donnant le pas à l'intrus, sans même l'accommoder à son orthographe ! D'autres méprises de même nature sont signalées dans mon étude sur *Le mot « dieu » en breton*, p. 7, 8.

11. *Ken veur* tant, strophe 10, où la mutation du second mot est contraire aux lois du breton, rappelle aussi le gallois, bien qu'en cette langue on dise ordinairement *cymmaint*, comme en armoricain *kement*.

12. *Zebelierez*, « nymphe », voudrait dire en breton « ensevelisseuse » ! Ce doit être un autre mot, inspiré plus ou moins directement du gallois ?

13. *Rujerezig*, bandelette, strophe 8, est le diminutif d'un mot réel, que G. Milin explique ainsi dans deux notes manuscrites (sur un de ses exemplaires du dictionnaire breton-français de Troude) : « *rujeres*, *ruzères*, s. f. pl. ou, bande de tête, bandelette lisière, autrefois toujours rouge, dont se servent les femmes de la campagne (H. L.) pour retenir leurs cheveux sous la coiffe et pour orner leurs têtes en même temps » ; « *ruzerez*, espèce de bande ou bandeau rouge que les femmes des environs de Saint-Pol mettent sous leurs coiffes, quoique ces bandes ne soient plus aujourd'hui rouges, le nom *ruzerez* se dit néanmoins. » Il n'y a, je crois, aucun rapport entre *ruzerez* et *ruz* rouge ; c'est proprement « traîneuse, glisseuse », comme le haut trégorois *ruzeres*, glissoire, cf. *Glossaire moyen-breton*, 587.

14. Les dérivés *spontigou* épouvantails, 16, pour *spontailhou* ; *gonet* forgé, 23, pour *goneliet*, ne me sont pas connus par ailleurs ; le premier paraît seul à appuyer.

15. L'emploi insolite de *kwez* chute au sens de « fin », str. 26, a pu être inspiré par le composé *digouez* ou *digwéz* accident, événement, auquel Le Gonidec attribue aussi la même acception.

16. *Potred stard*, traduits « gars serrés », str. 22, veut bien plutôt dire « gars solides ».

17. Le nom de Lexobie est bretonisé en *Lezobi*, strophe 18 ; cela ne concorde ni avec le P. Grégoire qui donne *Lexovy*, ni avec un texte breton dont deux variantes sont citées dans la *Bibliothèque Bretonne*, I, 46, 47, 140, et qui appelle la ville *Lexobi*.

18. La langue de cette « complainte trégorroise » est fort peu

ancienne ; elle présente seulement une forme remarquable dans cette strophe (p. 140) :

Hasterin, an tirant cruel,
Evel ma antreas en ker,
A gommanças da vassacri
Ar gristenien dre m'ho c'hifî.

(Hasting, le tyran cruel, lorsqu'il entra dans la ville, se mit à massacrer les chrétiens à mesure qu'il les rencontrait)

Ho c'hifî il les trouvait, est une survivance inattendue du type d'imparfait déjà peu commun en moyen-breton : *guyly* il voyait, *gully* il pouvait, *diguey* il ouvrait, *gulchy* il lavait, et encore plus rare dans la langue moderne : *na guery* il n'aimait pas (en 1741) ; cf. *Revue Celtique*, VIII, 510 ; XI, 362 ; XIX, 206, 207 ; *Zeitschr. f. celt. Philol.*, I, 389.

E. ERNAULT.

Le Muscadet sous l'Empire

Le muscadet est toujours de 87 à 90 francs, avec peu d'affaires.

(*L'Espérance du Peuple*, Nantes, 10 juin 1856.)

La Chevalière de Fréminville

(Suite.)

III

- Caroline de L***
— ???
— Née de L. P***
— ??
— Vous ne devinez pas?
— Non.
— Comment s'appelle le Chevalier de Fréminville?
— Parbleu! le Chevalier de Fréminville.
— Sans doute! Mais avant de s'appeler Fréminville, ne s'appelle-t-il pas... Christophe-Paulin... de la... Poix?
— Tiens! tiens!... De L. P***, De La Poix. Alors, Caroline. . une parente du Chevalier, une cousine, une tante?... Qui sait? La cousine, la tante, c'est peut-être... le Chevalier de Fréminville...
— Voulez-vous vous taire!
— Le Chevalier qui, en signant Caroline de L***, aurait pris un moyen détourné de s'encenser lui-même.
— Calomnie!
— Calomnie?... Je crains que non. Très habile, Chevalier, de répondre à qui vous reproche la robe, en empruntant le masque féminin, en dictant votre éloge au sexe que vous copiez! Très habile : mais le bout de l'oreille perce sous la rhétorique du bonnet à fleurs. Juge-t-on admissible qu'Ève vous félicite, vous pardonne, de lui voler ses attributs, que Fémina se laisse dépouiller, par l'éternel ennemi, de ses propres armes? Abnégation invraisemblable! La clef que j'indique a une sérieuse envie de s'imposer. Adoptons-la, comme Descartes la morale provisoire, adoptons-la le temps de comprendre certaines hyperboles, certaines complaisances, certaine perspicacité

aveugle du panégyriste renseigné directement par un observateur qui ne diffère pas de l'objet observé. Monsieur Caroline, permettez-nous de discerner à travers la dévotion d'un pseudonyme transparent la signature d'un littérateur imbu de principes socratiques (*connais toi toi-même!*), d'un homme qui s'apprécie, se rend justice, d'un chevalier qui se sert de chevalier servant! Souffrez que nous délecte l'exquise incohérence du paladin rompant des plumes en sa faveur et oubliant tout à coup qu'il a des adversaires :

Chacun trouve, à la vérité, qu'il aurait grand tort de quitter ce costume; car il est si supérieurement bien en femme, qu'il est impossible de voir une illusion plus complète et plus étonnante. On sent bien qu'il faut que le physique du Chevalier de Fréminville y prête beaucoup, et c'est ce qui a lieu. Il a les traits doux, réguliers, expressifs, la taille parfaite et fort mince, les membres délicats, les mains petites, et il a surtout un pied si joli et si mignon qu'il n'est pas de femme qui puisse l'envier...

On n'est jamais si bien flatté que par soi-même. L'autobiographe ajoute, croyons-le sur parole : « Enfin il a toute l'habitude du corps, les gestes et le maintien d'une femme. Toujours mis avec la plus grande élégance et avec infiniment de goût, il se plaît à suivre toutes les variations de la mode, et, sous ce rapport, donne le ton et l'exemple à la plupart de nos dames. »

Loin de rougir, Fréminville s'enorgueillit de ses goûts bizarres. Que parle-t-on de bizarreries? Fréminville invoque l'exemple de prédécesseurs, d'ancêtres, dont le souvenir exalte sa coquetterie. Ces ancêtres se nomment : Hercule, qui filait aux pieds de la reine de Lydie; Achille, qui, à la Cour de Lycomède, vécut, près de Déidamia, les plus heureuses années de sa vie; Sardanapale, le monarque assyrien qui brodait avec ses femmes, et qui, contraint de défendre son royaume, ne quitta pas la robe pour la cuirasse. Ces ancêtres se nomment : Néron, cithariste féminisant; Héliogabale, empereur aux joues fardées, à la robe traînante... Fréminville a, du reste, des parents moins éloignés. Il se réclame d'Henri III, dont les amples brassières et les manchettes godronnées éblouirent

bals et carrousels ; d'Henri III, qui... Candide Tournal, benoît anti-quaïre de Narbonne, au lieu de béatement contempler dentelles de Flandre, falbalas, mouches et chignon poudré à la maréchale, que n'as-tu, candide Tournal, tourné vers la bibliothèque de Fréminville des regards explorateurs ! Tu aurais découvert des livres suggestifs, des livres dont le titre seul t'eût permis de pénétrer un personnage hermétique, d'atteindre le tréfond d'un caractère insondable. Sur ces rayons tu aurais, je l'affirme, aperçu un très curieux petit in-12 d'Artus Thomas, *l'Isle des Hermaphrodites*, dont Fréminville ne pouvait, à l'instar du Vert-Galant, approuver l'intention satirique, mais dont il devait goûter certains passages décrivant les lascives occupations de la « bande des commourans, » détaillant les coutumes d'un peuple régi par cette ordonnance : « Les accoutremens qui approcheront plus de ceux de la femme, soit en l'estoffe ou en la façon, seront tenus parmi les nostres pour les plus riches et mieux séans... » Certes ! le Chevalier pencha plus d'une fois les yeux vers le frontispice du petit in-12, cuivre montrant Henri III paré de la fraise et d'une coiffe mignonne, gravure que souligne ce vers de Martial :

Pars est una patris ; cætera matris habet.

Dans quelles titillantes rêveries, quelles humides pâmoisons, le plongeait ce sixain commentateur :

Je ne suis mâle ni femelle,
Et si je suis bien en cervelle
Lequel des deux je dois choisir.
Mais qu'importe à qui on ressemble ?
Il vaut mieux les avoir ensemble ;
On en reçoit double plaisir.

Déplorable Tournal, en menant si mal une enquête délicate, tu trahis la confiance de Jubinal ; tu faillis à tes devoirs de fureteur méridional. Ah ! pourquoi la Revue du Midi ne délégua-t-elle point, à ta place, un rédacteur plus avisé ? Tu fus au-dessous de ton rôle : Labitte eût été à la hauteur. Ton infériorité nous prive de documents décisifs, nous réduit à des conjectures qui, grâce à Fréminville, ne

manquent pas de fondement. Lui-même, par la plume de Caroline, introduit dans son milieu intellectuel, dans son atmosphère rétrospective, Louvet de Courtray, dont le *Faublas* s'inspire, en quelques-uns de ses épisodes, de *Madame la Comtesse des Barres*. De qui, ce roman ? De l'Abbé de Choisy, un des modèles que se propose le Chevalier ; de l'Abbé de Choisy, qui ne devint prêtre qu'après avoir cessé d'être... femme... (1). Ausone, qui le devina, écrivit pour lui ce distique :

Dum dubitat natura marem faceretne puellam,
Factus es, ô pulcher, pæne puella, puer.

Fils de « l'incomparable Uranie, » sa mère se plaisait à l'habiller en fille, à l'attifer, à le couvrir de fard, de poudre, de mouches, de diamants. Délivré des lisières maternelles, Timoléon garda ses habitudes d'enfant jusqu'à l'âge des réflexions salutaires. Le souvenir de ses folles équipées le hanta dans sa longue préparation à la mort... Sur le bureau Pompadour de l'archéologue brestois, l'œil expert d'un Pontmartin, d'un Francisque Michel, eût rencontré les *Mémoires* qu'a lus Caroline. L'abbé conte ses aventures, ses succès de poupée à vertugadin : « J'avais des amants à qui j'accordais de petites faveurs, fort réservé sur les grandes. » Queues de robes, pendants d'oreilles, eau de veau et pommades de pieds de mouton aptes à blanchir la gorge et à détruire des broussailles disgracieuses, tout l'arsenal de Cypris s'exerce à rendre plus meurtriers les charmes de l'innocent séducteur : « J'ai commencé par me faire percer les oreilles, les anciens trous s'étant rebouchés ; j'ai mis des corsets brodés et des robes de chambre or et noir, avec des parements de satin blanc, avec une ceinture busquée et un gros nœud de rubans sur le derrière pour marquer la taille, une grande queue trainante,

(1) Est-il nécessaire de rappeler que la religion n'a rien à débattre avec ces abbés qui n'avaient d'abbé que le titre ?... L'Abbé de Choisy se convertit, grâce à une agonie providentielle qui scinda ses quatre-vingts ans en deux parties égales : il mourut aux vertugadins et consacra aux ouvrages de piété sa seconde vie. On cite de lui des dialogues sur l'immortalité de l'âme, l'existence de Dieu, une *Vie de saint Louis*, une *Histoire de l'Eglise*, etc.

une perruque fort poudrée, des pendants d'oreilles, des mouches, un petit bonnet avec une fontange. D'abord j'avais seulement une robe de chambre de drap noir, fermée par devant avec des boutons noirs qui allaient jusqu'en bas, et une queue d'une demi-aune, qu'un laquais me portait, une petite perruque poudrée, des boucles d'oreilles fort simples et deux grandes mouches de velours aux tempes. Je ne mis point d'autres habillements pendant un mois... » Mais bientôt l'abbé s'enhardit. L'abbé, qui habite le faubourg Saint-Marceau, où il a acheté une maison à l'abri des médisances aristocratiques, se pare librement : « Au bout d'un mois je défit trois ou quatre boutons du haut de ma robe pour laisser entrevoir un corps de moire d'argent que j'avais par dessous ; je mis des boucles d'oreilles de diamant, que j'avais achetées il y a cinq ou six ans de M. Lambert, joaillier ; ma perruque devint un peu plus longue, plus poudrée, et taillée en sorte qu'elle laissait voir tout à plein mes boucles d'oreilles, et je me mis trois ou quatre petites mouches autour de la bouche ou sur le front. »

Bref ! un Fréminville avant la lettre. Le Choisy du Finistère deman le aussi des conseils à l'abbé d'Entraques, qui se pomponne comme... l'Henriette du même nom. Il en demande même à Voltaire. Oui ! à Voltaire... Mégalthé humain, Tournai aux airs de *petra*, de *petra stativa*, devant ce désordre pittoresque, devant ces meubles jonchés de coiffes, d'armes, de livres épars, que faites-vous, la jambe immobile, les bras inertes ? Pour l'honneur du périodique montpeliérain, saisissez, dans ce feutre à plume qu'étoile un trou de balle, saisissez ce *Siècle de Louis XIV*, tome I. Ouvrez, à la page 176, que marque un signet, et lisez tout haut : « Monsieur chargea avec une valeur qu'on n'attendait pas d'un prince efféminé ; jamais on ne vit un plus grand exemple que le courage n'est point incompatible avec la mollesse ; ce prince, qui s'habillait souvent en femme, qui en avait les inclinations, agit en capitaine et en soldat. »

— Bravo, Voltaire !

Christophe-Caroline partage l'avis d'Arouet et le développe. La bravoure déployée par le frère de Louis XIV au Mont-Cassel l'autorise à prétendre que les habits de femme n'amollissent point les



La curieuse et rarissime lithographie dont le Fureteur Breton publie ci-dessus la reproduction appartient à la collection du Docteur Charles Auffret, de Brest. Elle aurait été exécutée d'après un dessin du Chevalier de Fréminville lui-même (Nous avons fait tirer pour les amateurs, quelques exemplaires sur papier couché. Prix : 0 fr. 50).

Tome III. — Octobre-Novembre 1907.

vertus de l'homme. Et il sied de reconnaître que le Chevalier de Fréminville fournit aux Anglais des preuves de virilité. A quatorze ans, sur l'*Etna*, devant Boulogne, il joue du sabre et « gagne ses éperons (1). » Enseigne de vaisseau, il reçoit une blessure, par devant. Sur ces mers où l'obsédait l'image de Suffren, de Duguay-Trouin, de Lamotte-Picquet, Fréminville ne tourna jamais le dos à l'ennemi...

Remettons dans le feutre à plume qu'étoile un trou de balle, le *Siècle de Louis XIV*... Chut ! De la reliure un petit rire s'évade, sénile et alerte. L'esprit de Voltaire chuchote : « Là... sur une chaise percée..., la Muse du Croisic !... »

L'implacable rieur n'a point pardonné à Desforges-Maillard sa piquante mystification. Il poursuit de sa haine posthume le rimeur breton qui, sous le pseudonyme de Mademoiselle Malcrais de la Vigne, du fond de ses terres incendia le *Mercur* de France et les cimes du Parnasse. Déguisement littéraire dont le succès fut si prodigieux que, Desforges-Maillard étant venu à Paris pour jouir de sa gloire, un rapport avertit le lieutenant de police de la présence de « Mademoiselle Malcrais déguisée en homme. » La finesse de ses traits et de sa taille favorisant le quiproquo, le poète... Feuilletiez, Tournal, feuilletiez les *Mémoires Historiques* de Desforges-Maillard qui s'échappent d'un carquois vide, et savourez, après Fréminville, l'histoire du souper où Mademoiselle de Malcrais, très Mademoiselle, se laissa conter fleurette par un capitaine de dragons...

Mais pourquoi cette bergère, où traîne une baigneuse, susure-t-elle l'air de Malbrough ? Tournal, Beaumarchais vous recommande la scène du *Mariage de Figaro* que désigne un lys séché, la scène où Chérubin à genoux revêt, sous les doigts de Suzanne, les atours de la Comtesse :

LA C. — Arrange son collet d'un air un peu plus féminin.

S. *L'arrange*. — Là... Mais voyez donc ce morveux, comme il est joli en fille ! J'en suis jalouse, moi ! (*Elle lui prend le menton*) Voulez-vous bien n'être pas joli comme ça !

(1) V. *Mon premier combat*, dans l'*Hermine* de juillet et d'août 1907.

LA C. — Qu'elle est folle ! Il faut relever la manche afin que l'amadis prenne mieux. (*Elle le retrousse*)...

S. — Ah ! qu'il a le bras blanc ! C'est comme une femme ! Plus blanc que le mien ! Regardez donc, Madame !...

Rendez, Tournal, rendez Figaro au carquois vide, et consultez (Caroline vous en convie), consultez Constant, valet de chambre de Napoléon I^{er}, dont les Mémoires bâillent sous un boulet mort que domine une perruche empaillée. Ce valet narre les prouesses d'un fils d'une dame d'honneur de Marie-Louise, dont l'extérieur virginal et les voiles féminins affolèrent un riche Suédois, de telle sorte qu'en découvrant le sexe de l'idole, l'homme des fiords... se fit sauter la cervelle.

Fuyez, Tournal ! Bien que la Chevalière frise la soixantaine... Le Midi est si inflammable ! Le jour baisse ; l'ombre où les rides s'évanouissent, où les fils d'argent s'évaporent, l'ombre favorise les illusions dangereuses. Fuyez, vous dis-je !...

J'entraîne Tournal à travers « le vaste magasin de bric-à-brac ». Il se cogne à un meuble de Boule, fait gémir un bronze florentin, renverse une canette flamande. Je le pousse dans l'escalier de bois :

— Allons ! Votre montpelliérisme ne se juge-t-il pas suffisamment informé ? Amateur de *trilithes*, de *stantare*, de *hautes-bornes*, vous demandiez... la clef des monuments bretons : l'auteur des *Antiquités du Finistère*, des *Antiquités du Morbihan*, a satisfait vos désirs, vous a montré ses albums. N'attendez rien de plus ! Notre Brest redoute votre Midi superficiel et bavard. Superficiel : car votre œil en cette dame au menton barbu n'aperçoit qu'un sexagénaire s'évertuant aux rôles de duègne, qu'un Trafalgar maquillé à la Fontenoy, qu'une caricature dont la poésie vous échappe ! Bavard : parbleu ! le soleil vous picote la langue, le soleil vous obligerait à colporter par les routes languedociennes le secret du Chevalier de Fréminville... Partez : je reste. Pendant que nous prenions congé, un battement de cils, un sourire prometteur de confidences rares m'invita à prolonger ma visite, à parachever seul une enquête qui réclame un tact subtil, un flair de psychologue épris de dessous mysté-

rieux. La Chevalière devina mon occidentalisme fureteur et discret, prosterné devant la chimère, la mort vivante, le passé qui renaît. Nous autres, Celtes, le surnaturel nous attire : nous aimons disparaître dans la brume, descendre dans l'abîme où chantent les sirènes... Adieu ! Tournal. La diligence s'impatiente. Dites à Montpellier (*mons puellarum*) qu'à l'extrémité de la péninsule armoricaine vous vites la plus étrange *puella*... Ou plutôt ne parlez que des soldats de Saint-Cornély, des grognards pétrifiés... Compliments à Jubinal, à Francisque Michel, à Ch. Labitte !...

La porte de la rue s'est refermée.

Je regagne à tâtons le cabinet de l'antiquaire romanesque. J'enfile le chenal d'ombre, le chenal sinueux que bordent, écueils rudes ou fragiles, les bahuts Renaissance et les porcelaines du Japon. Je me heurte à la porte qui s'ouvre, et... Baignée d'azur pâle, de lumière filtrée par un abat-jour de soie céruléenne, une grotte de Mary-Morgan m'apparaît : boudoir de sirène collectionneuse, de princesse marine qui, dans le naufrage des siècles, récolta mille épaves terribles ou charmantes. La sirène se cache. Mes yeux errent à loisir parmi les statuettes et les vases peints : Vénus désarmant l'Amour, colombes se becquetant, et — symbole de l'infini — serpent qui se mord la queue. Au mur, un bouclier gaulois, une lance de Croisé, des flèches de Caraïbes, des estampes du XVIII^e siècle : un Endymion que Diane enveloppe de caresses lunaires, les *Jets d'eau*, les *Pétards*, l'*Embarquement pour Cythère*, une Ambassade Siamoise qu'escorte un abbé, l'Abbé de Choisy, sans doute ! Ne s'est-il pas embarqué à Brest pour convertir le Roi de Siam ? N'a-t-il pas débarqué à Brest, après avoir dit en mer sa première messe ?...

Un froufrou, des vapeurs d'iris. Je me retourne. Dans l'air bleu, où palpite un nuage de poudre, une frégate s'avance, toutes voiles dehors ; une frégate minuscule oscille, portée par des flots de dentelle écumeuse... Fréminville a changé de toilette. Coiffé « à la Belle-Poule », l'ancien capitaine, du bout de l'éventail, m'indique une chaise lyre tapissée de cupidons joufflus

Je fléchis le genou, baise les doigts parfumés.

Sur le seuil, une voix résonne :

— Madame la Chevalière est servie !

Je me trouble, songe à la retraite... La Chevalière me donne une petite tape et minaude :

— Offrez-moi votre bras !

(*A suivre.*)

LÉON DUROCHER.

ARCHIVES BRETONNES

Montre des Nobles de l'évêché de Cornouaille en 1562.

Le procès-verbal qui suit figure, avec deux autres documents, sur un cahier de 43 feuillets, coté par S. Lecorvigier, enregistré par Bignon, greffier. Je possède la signature de ce dernier (qui exerçait à Plounevez-Quintin) sur un certain nombre de pièces notariées de 1684 à 1736. C'est donc à la fin du XVII^e siècle ou au commencement du XVIII^e qu'il faut placer cette copie de documents restés sans doute inédits. Elle fut faite sur l'original ; la signature de Bignon en fait foi.

R. DE K.

Le 15 may 1562.

C'est le procès-verbal de la montre des nobles suicts au ban et arrière ban de l'évêché de Cornouaille fait en rolle seulement à Quimper Corentin le 15 may 1562 suivant les lettres de Monseigneur, le duc d'Estampes comte de Penthièvre chevalier de l'ordre gouverneur et lieutenant général pour le roy au pais de Bretagne des quelles lettres la teneur s'en suit.

Messieurs voyant les troubles et diuisions qui sont aujourd'hui en ce royaume et craignant que cela nous peut emmener quelque grand inconuenient, nos uoisins s'en mellant, j'ai auisé suivant le commandement que j'en ay reçu du roy de faire faire la montre de nos arrières bans, laquelle nous assignons pour l'éueché de Cornouaille

au lieu accoutumé le 15 du mois prochain en robes seulement, leurs faisant mander de tenir leurs armes et cheuaux prests pour marcher si besoin est et il leur soit commandé, n'entendant au demeurant que personne pour quelque occasion que soit en puisse être excusé ou exempté, n'y que ceux qui doiuent leur service de leurs personnes faillent à s'y représenter au dit seruice dans lequel jour je vous auertiray de ce qu'ils auront à faire suiuant l'intention de Sa Majesté, cependant je prierai nôtre sieur nous donner, Messieurs, ce que désirés. A Nantes le 23 avril 1562. En souscription votre bien bon ami Jehan de Bretagne et en la prescription à Messieurs de la Justice en la juridiction de Quimper Corentin.

A laquelle montre a été procédé par nous Charles de Plœuc sieur de Plœuc, du Timeur, Cuzon, Erquay et commissaire de l'arrière ban au dit Cornouaille, présent noble et puissant Tanguy de Rosmadec, sieur dudit lieu, Tyuoarlen, Mollac et capitaines desdits nobles au dit éueché de Cornouaille, (1) et pareillement en présence de Maître Georges de Lesaudeus Sénéchal de Cornouaille, les lieutenants, aduocat et procureur du roy audit lieu présens et assistans à eux à laditte montre les senechaux des cours, Concq, Châteaulin, Châteauneuf, et Gourin, lieutenant de Carhaix et les procureurs du roy desdits lieux, Jan Kerampuil commis pour le procureur du roy de Carhaix et le procureur du roi de Quimperlé, Juges et procureurs respectiuement audit éueché et en suivant les lettres après que lesdits gens de la justice nous auoient relaté présentement auoir fait bannir en leurs juridiction, l'assignation de laditte convocation et montre ce jour lieu et heure estre faite et les affaires faites es portes de cette ville de laditte assignation, nous dits commissaires en la compagnie desdits capitaines et gens de la justice sommes transportés en la place du Four du Chatel auquel jour auions fait appeller lesdits nobles par noms et surnoms, qualité et parroisse, leurs héri-

(1) Tannegui de Rosmadec, baron de Molac, Sénéchal de Rohan, Vicomte de Bignan, chevalier de l'ordre du roi, Lieutenant de S. M. en Bretagne, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, était fils d'Alain de Rosmadec, Maréchal de camp des armées du roi, qui épousa en 1528 Jeanne du Châtel, fille du Tannegui, Sire du Châtel, petit-neveu du fameux prévôt de Paris.

R. DE K.

tiers et biens tenants ainsy qu'ils étoient en rolles et anciens liures et registres du greffe d'office au siège présidial de Quimper Corentin après auoir fait à Maître Riou de Kerguelen greffier audit siège présent et assistant au présent procès uerbal libre notre mandement de commissaire desdits bans et arrière ban et en y procédant auons fait appeller.

En premier,

les nobles de la parroisse de Neulliac et Saint Caradec

Yves Coetmeur Sieur d'Ulge qui a fait deffaut
 Ernaut Kerlogoden Sieur de Kerlogot lequel deffaut
 Jan Manyquet Sieur de Kerguirio a pareil deffaut
 Jehan l'Espernot Sieur dudit lieu et de Kerguilo deffaut
 Ollivier Le Baster deffaut
 Robert Brandonier deffaut
 Allain de La Haye deffaut
 Jehan Kerlogoden deffaut
 Louis Marigo deffaut
 Jehan Kerameulin Sieur du Logot présent représenté par Maistre
 Louis Rossel son garde dit être sous le dit
 Robert Uillem a pareil deffaut
 Charles de la Couldrays
 Yvon Floch
 Jehan de La Haye
 Guillaume du Fresnay
 Jan du Fresnay
 Le Sieur de Keruedou et les héritiers de Jehan Rolland défailans

Les nobles et suicts au dit ban et arrière ban de la paroisse de Mur

Christophe du Fou Sieur de Rochguesenec
 Maistre Jan le Moel
 Yvon Jouhengo
 Janne Baucourt dame de Kermoluan
 Le sieur de la Villeaudren
 Maurice Keruenés défailant

Laniscat

Hervé de Correc sieur de Correc.
 Herué Hamon
 Maurice Le Ponthou défailant
 Louis Gourdel Sieur de Kergolet mineur présent par Jean Gourdel dit être sous le dit

Plussulien

Jan Rolland
 Mathurin le Caro
 Jan le Bourhis défailant
 Guillaume du Mur Sieur du baher présent en personne disant faire corçelet
 Guillaume le Galloudec présent par Francois son fils Sieur du Guirieuc et disant faire arquebusier à cheual.
 Jan Kerantero sieur de Keruen
 Magdelaine Kerguenno deffailant

Saint Mayeuc

La ueue et héritiers de Guillaume Villon
 Jan Pocart Sieur du Rouch deffailant a pareil

Corlay

Marguerite Guergorlay garde de ses enfants
 Guillaume Poulain
 Bertrand Danyou
 Jan Danyou défailant

A suivre (1).

R. DE KERDEVEN.

(1. On nous informe en dernière heure que cette *Montre* a été publiée en 1835 dans les *Antiquités du Finistère*, par le Chevalier de Frémerville. Néanmoins, étant donné l'intérêt de ce document et l'extrême rareté des *Antiquités de Frémerville*, le *Fureteur* en poursuivra intégralement la reproduction.

Le Barzaz d'Outre-Tombe

La Villemarqué ressuscite. Il rompt, douze ans après sa mort, le silence qui scella ses lèvres toute sa vie. Il parle, non pour laisser choir le confiteur attendu, mais pour aggraver par des additions posthumes les commentaires mystificateurs. Son impénitence ultra-finale emprunte l'organe d'héritiers, de proches, de zéloteurs obstinés.

La première, M^{me} de Boisanger-La Villemarqué réquit la révision d'un procès jugé. Elle tenta d'assimiler au Christ l'auteur du Barzaz-Breiz, en le présentant comme une victime de Renan. Le coup portait à faux. Après cette démonstration insidieuse, M^{me} de Boisanger-La Villemarqué se réfugia dans un deuil que nous respectons.

M. P. de La Villemarqué entra en lice, prôna la galanterie de Du Guesclin, fit scintiller la promesse de documents inédits, et... se retrancha dans un deuil que nous respectons.

Entre temps, quelques néo-bardes au pen-baz belliqueux poussèrent le Tor-é-ben brittonique contre les Romains modernes, les Gaston Pâris, les D'Arbois de Jubainville, les Gaidoz, les J. Loth...

Feu Hersart insinua aux siens que la dialectique du Tor-é-ben manquait d'actualité : « Peut-être, murmura-t-il dans la langue des *anaon*, faut-il changer de tactique, flatter l'*Alma Mater*, recruter des fidèles dans le temple de la Raison!... *Cur non?* N'est-il pas quelque universitaire à redingote traditionaliste qui baise pieusement la trace de Noménoé sur la route suivie par le chef breton; lorsqu'il recula jusqu'au Poitou les frontières de la Bretagne?... En attendant que l'auxiliaire inconnu se déclare, tâchons de persuader aux ennemis de la veille qu'ils sont les amis... de demain. »

M. de F. V. a compris. Aussi écrit-il : « L'opinion de M. Loth est assurément pour bien des gens une des plus intéressantes à connaître exactement; l'autorité de l'éminent professeur peut paraître à beaucoup une des plus décisives. »

M. de F. V., je l'en félicite, s'affranchit du *Credo quia absurdum*, reconnaît le pouvoir et invoque le secours des méthodes scientifiques. Il manie l'arme du rationalisme assez habilement pour m'atteindre au défaut de la cuirasse.

Profondément? Non!

J'avais cité une phrase de M. Loth, en supprimant, pour la clarté de l'argumentation, une parenthèse... épisodique. M. de F. V. triomphe, rétablit victorieusement la parenthèse à laquelle il décerne une importance capitale : « Les chants inventés (je ne dis pas par M. de La Villemarqué)... »

Que signifie cette restriction? Il ne m'appartient pas de devêtir la pensée intime du doyen de la Faculté des Lettres Rennaises. Mais si le doyen ne dénonce pas en termes précis l'auteur des chants *inventés*, il nous explique, de façon suggestive, la cuisine des chants *arrangés* : « Le procédé, dit M. Loth, est des plus simples. Au lieu de *soldat* vous mettez *croisé*, et au lieu d'un chant du XIX^e siècle vous en avez un de l'époque des Croisades. » M. Louis Havet ne s'exprime pas autrement : « Le procédé est fort simple. Il consiste à insérer dans le vrai chant populaire un ou deux noms célèbres et quelques traits de couleur locale conformes à nos idées sur le moyen-âge; la carcasse est la même, mais l'oiseau est paré de plumes étrangères. »

Pratiqué de la sorte, l'*arrangement* confine à l'*invention*.

J'engage M. de F. V. à méditer ces lignes de l'éminent professeur (M. Loth) :

On ne peut que regretter que M. de La Villemarqué, qui semble avoir renoncé à soutenir l'authenticité de son œuvre, laisse ses meilleurs amis le compromettre avec eux-mêmes dans une défense impossible.

L'auteur de la *Chrestomathie Bretonne* ajoute : « M. de La Villemarqué songerait, dit-on, à une édition sincère du Barzaz-Breiz... Il servirait la cause de son pays et la sienne en même temps par une pareille publication, si toutefois elle est possible. Ce serait plus qu'un titre littéraire; ce serait un acte d'héroïsme. »

M. H. de La Villemarqué n'a pas eu le courage d'être héroïque. Nous n'aurons pas le « Barzaz sincère. » Mais apprêtons-nous à savourer le Barzaz d'Outre-Tombe. Cette nouvelle édition, le « un jour peut-être... » de M. P. de La Villemarqué l'annonçait vaguement ; un article de P. V. (*Nouvelliste de Bretagne* du 2 septembre) nous la fait prévoir presque nettement. Le demi-signataire de cet article décrit les coteaux feuillus de Pont-Aven, où demeurait la mère de l'auteur du Barzaz-Breiz :

C'est là qu'elle moissonna pour elle et plus tard pour son fils une riche collection de chants populaires à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e. C'est là que chantaient autrefois pour la Dame du Plessis-Nizon les bardes ignorés qui s'appelaient Annaïc Le Breton, Annaïc Olivier, Pierre Michelet, Marie-Jeanne Penquer, et tant d'autres dont La Villemarqué n'a pas livré les noms dans ses éditions du Barzaz-Breiz, mais que sa mère avait consignés (*sic*) dans ses notes manuscrites.

Non, La Villemarqué n'a pas livré les noms. Lorsque des folkloristes dévoués imploraient de lui l'acte d'héroïsme que réclame M. Loth, l'auteur du Barzaz-Breiz, les bras au ciel, balbutiait : « J'ai été trompé. — Dites-le, et par qui. — Je ne me rappelle plus... » Or voici que M. de La Villemarqué se rappelle ! La mémoire lui revient depuis qu'il dort au champ de l'oubli !

Bardes ignorés, Annaïc le Breton, Annaïc Olivier, Pierre Michelet, Marie-Jeanne Penquer, sortez de la tombe pour soutenir l'authenticité du Barzaz-Breiz, pour compléter un recueil où manque certainement plus d'un de vos gwerziou habituels ! Buvez un verre d'eau-de-vie, et entonnez-nous le *Toriben des Venètes*, les *Lamentations d'Abélard*, la *Félonie de la Duchesse Anne*, la *Colère des Bonnets Rouges*.

On rira encore de l'autre côté du détroit, comme on riait jadis en parlant de « the La Villemarqué bubble », comme on riait ces jours-ci à Cambridge, dans un milieu de philologues où j'eus la douleur d'entendre bafouer l'« *inscitia gallica*. » Un Celtiste d'Outre-Manche racontait : « Cet hiver, à Paris, j'assistai à une conférence plus comique que le *Cabinet Piperlin*. Un petit docteur dissertait

gravement sur La Villemarqué sans même soupçonner l'apocryphité du Barzaz-Breiz. — Oh ! comment se nomme ce petit docteur ? — Il se nomme, je crois, le docteur Le Fur. — Dites le Docteur Bottom. — Oui, Bottom-Pouce !... »

Le tonnerre d'hilarité que déchaîna cet accès d'humour shakespearien déchirait cruellement mon amour-propre national. Je sentais l'ironie britannique m'affubler moi-même des oreilles de Bottom (1) : « N'est-il pas injuste, m'écriai-je, d'attribuer à la France et même à la Bretagne tout entière, l'ignorance vaniteuse, le splendide aveuglement de quelques-uns?... » Je brandis le numéro de *Dilecta* (1^{er} août) où M. Charles Le Goffic dénombrant les « *Supercheries littéraires* », range La Villemarqué entre Mac-Pherson et William Sharp (l'envers masculin de Fiona Mac Leod)... Les professeurs de Cambridge hochaient la tête, me démontraient notre inaptitude à faire la part de la vérité : « Les passions politiques ou religieuses vous troublent sans cesse la vue. Catholiques, vous secouez le joug de Voltaire en chantant le *Tribut de Noménoé* ; nobles, l'honneur vous ordonne de défendre un des vôtres contre les cimetières de la critique sur le domaine de la science. L'historien de la Bretagne, Arthur de la Borderie, si sévère pour l'inventeur de Perrinaik (N. Quellien n'avait pas de nom à courants d'air, comme dit l'auteur de l'*Emigré*), couvrit de son indulgence protectrice le vicomte Hersart de La Villemarqué. Chez nous les considérations extérieures n'entraient jamais la course à la lumière. Les bardes eux-mêmes ont pour devise : « *La vérité à la face du monde* !... »

Hélas ! J. Salaun écrivait dans l'*Océan* du 21 octobre 1872, à propos des détracteurs de La Villemarqué : « On s'ape les fondements de l'édifice social. Traquer un gentilhomme !... Pour ma part, aurais-je eu la main pleine des preuves dont parle M. Luzel, ma main ne se serait pas ouverte... »

Sommes-nous toujours en 1872 ? Faut-il, agenouillés devant l'erreux, le mensonge, pratiquer jusqu'à la consommation des mythes, le dogme de la main, des yeux fermés ?... Non ! Le glas des ténèbres

(1) Personnage métamorphosé en âne dans *Midsummer Night's Dream*.

volontaires, des nuages hypocrites, a sonné. Debout, l'œuvre de sincérité radieuse, de franchise imperturbable ! Établissons les privilèges de la science. Sachons séparer les questions de caste des questions de littérature et de philologie. Ayons le droit, le devoir de creuser un saut-de-loup entre les chansons, les récits populaires, et les chansons, les récits apocryphes. Il y a de faux contes comme il y a de faux comtes ; si la noblesse s'encaille parfois avec ceux-ci, le peuple décline toute parenté avec ceux-là.

KÉRAMBORN.

P. S. — J'ai reçu de nombreuses lettres, menaçantes, injurieuses, ironiques. La signataire d'une de celles-ci, fervente admiratrice du poète Olivier de Gourcuff, me raille d'avoir écrit : « Un M. de Gourcuff, » n'admettant pas qu'on ignore « le Président de la Société des Hugophiles, rimeur docte et adroit dont maint à-propos charma le public de matinées de bienfaisance et de soirées d'anciens élèves... » J'avoue qu'étranger aux petits mouvements parisiens, je ne soupçonnais pas la personnalité du Président des Hugophiles. Mais je viens de découvrir de la prose du « rimeur docte et adroit » qui, dans une conférence lue à Questembert, lors du centenaire d'Alain-le-Grand, énumère les penseurs bretons sans soupçonner le nom de certain philosophe trégorrois célèbre dans tout l'univers civilisé. Peut-être ne suis-je pas tout à fait inexcusable d'ignorer M. Olivier de Gourcuff — qui ignore Ernest Renan !

K.

Pour rendre le Vin vieux

On met le jeune vin dans une bouteille qui a contenu du vieux.
On laisse un vide de la valeur d'un verre de table. On bouche bien.
On plonge la bouteille jusqu'au collet dans l'eau chaude (75 degrés centigrades), on l'y laisse une heure. Le sédiment se communique.
On change de bouteille, et on bouche avec soin.

(Extrait des notes manuscrites d'un recteur de Bangor.)

Perles Armoricales

Le *Gaulois* a pitié des Parisiens qui ne peuvent se soustraire aux ardeurs du bitume chauffé par le soleil d'août, gagner les grèves de Bretagne :

Aux pauvres infortunés à qui l'on conseille les bains et l'air de la mer et qui n'ont ni le temps ni le moyen d'aller respirer les vivifiantes senteurs de la brise marine, on offre le remède suivant :

Il suffit tout simplement d'entrer chez le plus proche pharmacien et d'y faire emplette de quelques ingrédients.

Voici la formule : dix volumes d'eau oxygénée contenant un centième d'éther chargé d'ozone, saturé d'iode et renfermant deux centièmes et demi de sel marin. Cette solution sera répandue dans l'appartement, soit au moyen de la vapeur d'eau, soit en fines gouttelettes à l'aide d'un pulvérisateur, à raison de 120 grammes environ par heure.

L'air ambiant est alors imprégné de fortes et saines odeurs salées. Et si l'on prend soin de fermer les yeux, d'approcher l'oreille d'un de ces coquillages dans lesquels on entend comme le bruit lointain de la marée et de fredonner au besoin un refrain de Botrel... l'illusion est complète.

N'a-t-on pas le mal de mer ?

* * *

Les rochers naissent insensibles. Voici qu'ils deviennent... jeunes en vieillissant :

Au fond de l'ause,
L'eau qui s'avance
Au grand plaisir des vieux rochers,
Souvent divague...

Qui divague ? L'eau ou A. Guillerm, poétesse de « La Mutualité Bretonne ? »

* * *

Abalor, qui a profité du mariage de Telen Aour pour découvrir le département du Gers, reconnaît qu'on peut lever le coude au pays gascon. Plein d'enthousiasme, le collaborateur d'Ar Bobl demande que les fils d'Armor et les gens d'Armagnac, maîtres chacun chez eux dans la France fédérale, échangent librement leurs boissons. Hum ! Les Armagnacs n'ont peut-être pas pour le jus de pommes le même penchant que les Bretons pour l'armagnac.

* * *

Il est temps d'organiser une Ligue protectrice de la Bretagne, une ligue s'imposant la mission de protéger la Bretagne contre ses défenseurs, qui la rendent ridicule. Certains régionalistes se servant de l'idiôme de Racine pour prêcher l'emploi exclusif de la langue celtique, semblent avoir acquis le monopole des alexandrins de treize pieds, des rimes et des images délirantes. Loïc de Kernevel s'écrie :

Alors, n'écoutez plus que leur haine sauvage,
Ils suppriment partout ce qui sent le breton,
Le chapeau de velours, la culotte de pagne...

On se demande si Loïc de Kernevel a l'habitude de mettre le nez dans sa culotte pour chanter les parfums de la bruyère et de l'ajonc fleuri.

* * *

M. de l'Estourbeillon souhaite éloquemment qu'un historien naisse à la Bretagne. Cet historien vient de naître. Il s'appelle Ch. Daniélou. Il a prononcé à Questembert le Panégyrique d'Alain Le Grand, et saisi l'occasion solennelle de remettre Arthur de la Borderie à sa place, dans le néant. Cet Arthur avait démontré l'inexistence de Conan Mériadec. Grâce à Ch. Daniélou, Conan existe; on voit même rayonner « son Escu d'argent, chargé d'hermines de sable... » Les hermines de Conan Mériadec !!!

* * *

Ch. Daniélou a du reste des sympathies occultes pour ce nom de Conan, auquel il donne un lustre personnel dans un roman-feuilleton de *l'Echo de Paris* : *Le Crime du député Ronan Conan*. Le romancier montre qu'en lui le géographe égale l'historien. Il place Francfort en Alsace (feuilleton du 9 août), sans doute parce que le traité de Francfort nous a fait perdre l'Alsace, ou parce que ce patriote préfère les saucisses de Francfort à celles de Strasbourg.

Notons que Ch. Daniélou fut le secrétaire de Syveton. On avouera que le professeur Syveton inculquait à Daniélou de singulières notions d'histoire et de géographie.

* * *

Roquefort, l'annotateur des Lais Bretons de Marie de France, confond évidemment *Eostik* avec *Lostik*. Il traduit *Eostik* : *petite queue*. Qu'en pense Ch. Le Goffic, qui a choisi comme titre bardique : *Eostik Ar Garanlez* (rossignol de l'amour)?

AOTROU JUDOC.

RÉPONSES (1)

10 (I, 27, 65, 85, 119; II, 256). Les Bretons et la Carmagnole.

Si les archives de Josselin portent qu'en 1795 des chouans étaient vêtus de la *Carmagnole*, il est certain aussi :

1° Que le mot *Karmagnolen* est inconnu aux environs de Lorient;

2° Que la veste bretonne portée actuellement près Lorient entre le Scorff et le Blavet ne se nomme pas *Karmagnolen* mais bien *Kramailon* (veste garnie de velours);

3° Que la veste portée entre le Scorff et l'Ellé jusqu'à Arzano ne se nomme pas davantage *Karmagnolen* mais bien *Kamizollen* (veste non garnie de velours). Je tiens ces appellations de personnes de plus de 80 ans qui me certifient qu'elles n'ont jamais entendu l'expression *Karmagnolen*;

4° Si l'on voit une analogie entre *Kramailon* et *Carmagnole*, je répondrai en outre que le *Kramailon* est moderne aux environs de Lorient comme dans tout le pays de Vannes d'ailleurs. Jusque vers 1860 au moins, on ne portait chez nous que la *Kamizollen* sans velours avec des « nédaj ». Comment aurait-on pu voir le *Kramailon* avec des chouans vannetais en 1795 ?...

L. DU C.

78 (II, 37, 216). La Lanterne des Morts et les Lechs des anciens bretons.

Le nom de Lerc'h a été donné à certaines pierres sépulcrales des premiers chrétiens, Bretons insulaires, qui s'établirent sur le sol Armoricaïn. Ces pierres debout rappellent les menhirs, mais sont toujours taillées de main d'hommes au lieu d'être brutes.

(1) Par suite de l'abondance des matières, nous sommes obligés de réserver pour le prochain numéro un grand nombre de Réponses et de Questions.

Voici ce que dit à leur sujet le savant M. de Keranflech : « Les caractères paléographiques des lerc'hs bretons-armoricains, d'après

L'ANTERNE DES MORTS
St. Pierre
Ile d'Ouessant.



« lanterne des morts. »

les autorités les plus respectables, les auteurs de la *Diplomatique* bénédictine, les savants anglais Westwod, Petrie, etc..., accusent nettement les v^e, vi^e, vii^e, viii^e, ix^e et x^e siècles et jamais jusqu'ici, une date antérieure ou postérieure, d'où il faut admettre que leur usage fut importé avec leurs lois et leurs coutumes par les émigrations insulaires commencées seulement vers 455, suivant notre éminent historien M. Arthur de la Borderie. »

Nous ignorons totalement l'usage ou la tradition qui a pu donner aux lerc'hs l'appellation de

Hervé DU HALGOUET.

Joseph Rousse a écrit une pièce de vers sur la *Lanterne des Morts*. Il pourrait être documenté sur cette question. D. C.

90 (II, 40, 83, 170, 219, 258.) Familles Bretonnes : Le Bienheureux Grignon de Montfort.

Je lis dans d'Hozier, *Armorial*, Bretagne, tome II, p. 384 : « Joseph Grignon, S^r de la Noë, receveur des deniers communs et d'octrois de la ville de Montfort.

D'or à un chevron de contre hermine accompagné de trois œillets de gueules tigez et feuillez de sinople, 2 en chef et 1 en pointe. »

On trouverait sans doute dans les archives paroissiales de Montfort qui était ce *Grignon de la Noë*, lequel vivait probablement au xvii^e siècle. René A.

121 (II, 181.) La Maison où mourut Duguay-Trouin.

Pour étudier cette question, j'ai demandé à mon ami M. Ferreol Le Court de Beru, dernier descendant de Duguay-Trouin, et qui habite Muzillac (Morbihan), de vouloir bien me communiquer les documents qu'il possède sur le héros malouin.

Voici tout d'abord la copie de son acte de décès et d'inhumation à l'église Saint-Roch :

L'an mil sept cent trente-six le vingt-huit septembre, Messire René Trouin chevalier seigneur du Guay, lieutenant des armées navales du Roy, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, garçon âgé d'environ soixante ans, décédé hier rue de Richelieu en cette paroisse a été inhumé dans la cave de la chapelle de la Sainte Vierge en cette église, présens M^{rs} Gaspard Charles de Gousse, marquis de la Rochealard, chef d'escadre des armées navales chevalier de l'ordre royal de Saint Louis, demeurant rue des Petits Champs, paroisse Saint Eustache. M^{rs} François de Pardaillan, capitaine de vaisseaux, commandant les gardes du pavillon amiral, demeurant à l'hôtel d'Aulin, rue neuve Saint-Augustin en cette paroisse, M^{rs} Jean Baptiste Macvémara, capitaine de vaisseau major de la marine de Rochefort, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, demeurant rue du Four, paroisse St Sulpice, sieur Jean Baptiste Pierre de Noinville, banquier à Paris, demeurant rue de la Tissanderie, paroisse Saint Gervais. Ainsi signé.

Mais la maison mortuaire n'est point indiquée dans cette pièce et il faudra la découvrir pour que la décision du Comité des inscriptions parisiennes reçoive son exécution; celui-ci, voulant à juste raison, s'appuyer sur un texte manuscrit ou imprimé.

Dans une lettre de Duguay-Trouin (possédée par M. de Béru), à son frère Luc Trouin de la Barbinais, datée de Brest, le 27 janvier 1736, se trouve le passage suivant : « Au reste, mon cher frère, vous n'ignorez pas à combien d'autres dépenses je me suis livré. Le

seul déménagement de Paris et mon installation à l'hostel de Saint Pierre me coûte plus de mille pistoles. » Cet hôtel de St Pierre, qui est devenu la préfecture maritime du Finistère, était déjà à cette époque la résidence du chef de la marine. C'est pourquoi Duguay-Trouin l'habita pendant son séjour à Brest, lorsqu'il commandait l'escadre destinée à opérer contre l'Angleterre.

Exactement huit mois après, le 27 septembre 1736, Duguay-Trouin mourait à Paris, rue de Richelieu.

On peut remarquer que son acte de décès donne aux personnes présentes la qualification de « demeurant à Paris, » suivie de l'indication de leur domicile. Mais semblable mention n'existe pas pour Duguay-Trouin, ce qui porte à croire qu'il était peut-être simplement absent de Brest et n'avait en conséquence pas de domicile réel à Paris.

Cette supposition se trouve confirmée par une tradition de famille disant que Duguay-Trouin, venu à Paris pour y chercher des soins médicaux nécessités par une maladie des reins ou des voies urinaires, y mourut au cours de son séjour, soit dans un hôtel à voyageurs, soit chez son ami Boutin, trésorier de la marine, qui avait deux hôtels, rue de Richelieu.

Le *Courrier d'Avignon*, du 27 septembre 1736, annonce la mort de Duguay-Trouin « fort regretté de tous ceux qui l'ont connu. » Et dans son numéro du 1^{er} octobre, il dit : Le corps de M. du Guet Trouin... fut inhumé avec beaucoup de pompes (*sic*) dans l'église Saint-Roch, sa paroisse. »

Nous voyons bien qu'à cette date de 1736, la paroisse St-Roch finissait au Nord de la rue Ménars. S'il n'y a pas erreur sur ce point, la maison mortuaire de Duguay-Trouin serait située plus bas.

Le testament de Duguay-Trouin et son codicille, reçus par Robineau, notaire à Paris, les 7 et 17 septembre 1736, ne donnent aucune indication utile sur la maison où il rendit le dernier soupir.

Le 2 octobre 1736, par-devant le même notaire, le frère de Duguay-Trouin donnait son consentement à l'exécution dudit testament. L'acte débute ainsi : « Par devant... est comparu Luc Trouin écuyer sieur de la Barbinais demeurant ordinairement en la ville de Saint-Malo estant de présent en cette ville, logé en la maison

qu'occupait feu Monsieur Duguay-Trouin, son frère, rue de Richelieu, paroisse Saint-Roch.... »

Les minutes de Robineau sont actuellement chez M^e Paul Cousin, notaire, place Saint-Michel. Nous avons entretenu, M. de Bérù et moi, une active correspondance avec M. Cousin, et ce dans la forme la plus courtoise, pour voir si, à la suite du décès de Duguay-Trouin, l'indication de son domicile serait mentionnée en d'autres actes; mais les difficultés de communication soulevées par l'édit notaire nous ont privé de ce moyen d'informations.

Deux notaires de Saint-Malo, lieu de naissance de Duguay-Trouin, qui conservent aussi des minutes de sa famille, ont obligeamment répondu à M. de Bérù qu'elles ne renfermaient rien sur la maison mortuaire de Duguay-Trouin, à Paris.

La Bibliothèque de Saint-Malo, qui a des pièces manuscrites de son concitoyen, ne possède rien non plus sur cette question.

Les archives de l'église Saint-Roch sont muettes aussi; elles n'ont même plus le registre mortuaire d'où a été extrait l'acte de décès dont M. de Bérù a la bonne fortune de posséder une expédition authentique. M. le Curé ignorait le décès de Duguay-Trouin sur sa paroisse et son inhumation dans un caveau de l'église.

Toutes les pièces de famille possédées par M. de Bérù relatent le décès de Duguay-Trouin, rue de Richelieu — et c'est tout.

L'almanach royal de 1736 est muet sur la demeure parisienne de Duguay-Trouin, qui, cette année-là, n'avait probablement pas d'habitation, dans le sens ordinaire du mot, à Paris, en raison de ce qui a été dit précédemment.

Le *Courrier d'Avignon* dit que l'inhumation a eu lieu avec beaucoup de pompe. Cela se conçoit, en raison de la notoriété du défunt, de son grade dans la marine. Cette cérémonie n'a-t-elle pas été signalée dans quelque périodique de 1736 qui, peut-être, a indiqué la maison mortuaire?

LOUIS MORAND.

140 (I, 270). Morlaix et Thiers.

Si l'on en croit la chronique de Morlaix ce n'est pas par une jeune fille que Thiers fut refusé parce qu'il était trop petit, mais bien par

la mère de cette jeune fille M^{me} Postic-Kerbriant, habitant le manoir de Kerneguez, acheté depuis par la ville de Morlaix, qui répondit à la demande formulée par le prétendant que sa fille n'épouserait certainement pas ce mauvais petit tiers d'homme.

E. DE BERGEVIN.

QUESTIONS

154. Un ami de La Villemarqué.

Quel est le « célèbre professeur de l'Université, » ami de La Villemarqué, qui, en 1850, consacra aux luttes bretonnes ce poème publié par P. V. dans le *Nouvelliste de Bretagne* du 2 septembre 1907 ?

C'était sur le penchant d'une verte colline
Que l'Aven caressait de son onde argentine,
La lice allait s'ouvrir, et le lutteur debout
Toisait son adversaire et mesurait son coup.
On voyait accourir et se former en haies
Bretons aux longs cheveux, Bretons aux larges braies.
Un pourpoint bleu descend sur leur triple gilet.
Leur front brun s'arrondit sous un chapeau coquet.
(J'adore ce costume ; il occupe son homme
Et ne tolère point qu'un petit maître chôme.
Car s'il ne retient pas sa culotte à la main,
L'utile vêtement l'abandonne en chemin.)
Les dames étalaient en habits de dimanches,
L'édifice orgueilleux de leurs cornettes blanches.
Et les petits Bretons à l'envi bretonnants
Se suspendaient en grappe aux pins environnants.
Mais un cri tout à coup a soulevé la foule,
Tel aux rochers du Raz le vent pousse la houle.
Le combat s'échauffait ; l'hercule de Céans
A saisi son rival entre ses bras géants
Lorsque, lui se baissant pour recueillir sa force,
La chemise et la braie achèvent leur divorce

Et promettent soudain à ce peuple moral
Un spectacle nouveau mais peu municipal...
Mais le maire veillait sur la vertu publique.
Courageux magistrat ! vers le groupe athlétique
Il s'élança, et, mettant la pudeur en repos,
La canne officielle intervint à propos.
Le reste se passa comme au siècle d'Homère.
Le plus adroit des deux mit son homme par terre,
Et triomphant reçut pour prix de son savoir
Un gros mouton qu'il fit rôtir le même soir.
C'est alors que le cidre et le vin circulèrent.
De buveurs trébuchants les gazons s'émaillèrent ;
Et plus d'un bas-breton, dans l'ornière bercé,
Goûta jusqu'au matin l'oubli du mal passé.

155. Familles bretonnes : Leperdit.

Y a-t-il encore des descendants du fameux maire de Rennes, Jean Leperdit, à qui Pontivy, sa ville natale, vient d'élever un monument ?

J. KÉMÉNER.

156. Les Persécuteurs de Fréminville.

Dans ses *Souvenirs de 1801*, publiés par l'*Hermine* (juillet 1907), le Chevalier de Fréminville écrit ?

Les persécutions incessantes d'ennemis puissants, de fourbes politiques, d'un surtout, qui pourtant me doit l'honneur et la vie, et qui fut pendant plusieurs années l'arbitre du destin des officiers de la marine, ont seules causé mes revers.

Le Chevalier ajoute en note, au sujet de son principal ennemi :

Revêtu d'un grade supérieur, cet homme, aujourd'hui haut placé, jouit impunément d'honneurs qu'il est bien loin d'avoir jamais mérités. J'espère pouvoir le démasquer un jour.

Quels furent les persécuteurs de Fréminville ? Qui fut celui qui lui devait « l'honneur et la vie ? » Quels sont les motifs, les dessous de cette haine, de ces inimitiés ?

D. L.

157. Rue Grivart.

On nous affirme que Douarnenez possède une rue Grivart. Y a-t-il un rapport entre le nom de cette rue et le nom de famille de René Grivart, l'aimable avocat du barreau de Paris? P. R.

158. Place de la Réunion.

Que signifie ce mot *Réunion* qui forme le nom de plusieurs de nos anciennes places (à Lannion, à Vannes...)? Quel événement historique se trouve ainsi rappelé? P. R.

159. Maison natale de Le Brigant.

N'a-t-il pas été question de poser une plaque commémorative sur la maison natale du celtologue Jacques Le Brigant? Ce projet est-il abandonné? Il nous semble que le Conseil Municipal de Pontrioux s'honorerait en indiquant à la piété des archéologues, des historiens, des celtisants, les murs qui virent naître le célèbre ami du Premier Grenadier de France. P. N.

160. Les Fondateurs du régionalisme.

Dans une brochure intitulée *Le Régionalisme néo-breton*, l'auteur anonyme, qui doit être M. Alfred Lajat, après avoir fait naître l'*Union Régionaliste Bretonne* à Morlaix, lors de la manifestation de Ploujean (août 98), ajoute :

Toutefois le mouvement régionaliste néo-breton qu'elle exprime et résume, lui est antérieur de quelques mois. On en doit la première idée au barde Jaffrennou (Taldir), à Fr. Vallée, à Ch. Le Goffic, à Aug. Cavalier, et à l'abbé Le Roux.

Le mouvement n'a-t-il pas été déterminé, très antérieurement, par une série d'articles que publia dans un journal de l'Ouest un peintre qui traçait le plan d'une nouvelle association bretonne?

Dans la susdite brochure, à propos du Congrès de Vannes (août 99), on lit :

Les esthètes dépités commencèrent à s'égrainer et à quitter l'*Union* ; Maufra, Dayot et C^e donnèrent le signal ; ils devaient plus tard former une société plus conforme à leur manière de voir, qui prit le nom de *Bleus de Bretagne*.

Maufra assistait-il au Congrès de Vannes?

Armand Dayot a-t-il jamais fait partie de l'*Union Régionaliste Bretonne*?

La fondation des *Bleus de Bretagne* est-elle postérieure au Congrès de Vannes. MONTROULEZ.

161. Le général Hervo et le sculpteur Maillard.

La ville de Quimperlé confie au sculpteur Maillard la statue du général Hervo. Le sculpteur Maillard, qui a déjà exécuté un monument pour la ville de Brest, est né à Paris et ne s'impose par aucune attache bretonne. La Bretagne n'a-t-elle pas de sculpteurs, ou le régionalisme n'existe-t-il que dans la bouche et sous la plume des régionalistes? LOUIS BREIZ.

162. Familles bretonnes : Le Sénéchal de Carcado.

Je serais extrêmement reconnaissant de toute communication sur la famille le Sénéchal de Carcado.

Cette famille, originaire de Saint-Gonnery (Morbihan), quitta la Bretagne à la suite de la Révolution pour s'établir dans le midi de la France. Compte-t-elle encore aujourd'hui des représentants et où sont-ils fixés?

Pourrait-on me renseigner également sur une publication faite à l'honneur des vertus et de la sainteté d'une certaine « dame de Carcado. » * DU HALGOUET.

163. Familles bretonnes : Jules Claretie.

M. Jules Claretie (V. 3^e *Pardon d'Anne de Bretagne*, par F. Lorin) a dit à Montfort-l'Amaury : « Mon arrière-grand-père maternel était Nantais. » Comment se nommait l'arrière-grand-père maternel de l'éminent académicien? C. A.

GESTA BRITANNORUM

L'Union Régionaliste Bretonne a tenu ses assises d'août à Rostrenen. La presse départementale, en des comptes rendus détaillés, mentionna les discours, causeries, rapports, du marquis de l'Estourbeillon, président de l'U. R. B. ; Alcide Leroux, F. Vallée, Morvan-Goblet, du député Ollivier, du chanoine Bossard, les sonnieux et gwerziou interprétés par Jaffrennou, Herrieu, Diverrès, Berthou, M^{lle} Riou, etc. Il n'appartient au *Fureteur* que de signaler les motions originales, les incidents curieux.

Le Gorsedd breton a déclaré déchu de leurs droits le Docteur Picquenard (Barz Melen) et Caurel (Ewnik Arvor), traitres au serment prononcé sur le glaive : le barde Caurel avait très vaillamment dirigé la représentation d'*Arzur Breiz* par la troupe de St Nicolas du Pélem.

M. Corfec proposa d'envoyer de jeunes Bretonnes à Paris pour y étudier la science culinaire ; MM. de l'Estourbeillon et Herrieu affirmèrent qu'elles ne reviendraient pas. On a discuté un projet de costume spécial pour les membres de l'U. R. B.

Le succès du Congrès fut pour la très remarquable exposition de meubles d'Ely Montbet, dont on admira le bel effort d'art breton. Un amateur somptueux, seigneur au verbe d'or, poussa l'enthousiasme jusqu'à offrir 46 francs d'un fauteuil superbe, en demandant crédit jusqu'au 1^{er} janvier.

Une plaque de fonte avec inscription « A la mémoire d'Olivier Perrin, le peintre de Cornouailles, né à Rostrenen le 2 septembre 1761, mort à Quimper le 14 décembre 1832, a été remise au maire de Rostrenen, qui a promis de chercher un emplacement.

* * *

Conduite par le barde Taldir (Jaffrennou) et par le marquis de l'Estourbeillon, président de l'U. R. B., une délégation bretonne, à laquelle se joignirent le barde-fureteur Diverrès (Ab Sulio) et l'Américaine Bretonnante M^{me} Mosher (Bretonne Tramor), a pris part à l'Eisteddfod de Swansea. Nos compatriotes ont été magnifiquement reçus par les Gallois. Le barde Hoël de Browerech a présenté sa moitié de glaive à l'ovate John Kelt Edwards, L'archidruide Dyfed a remis aux bardes Taldir et Loeiz Herrieu une splendide bannière ornée du compas, des trois barres et autres emblèmes philosophiques. Le *Bro goz ma zadou* a retenti dans le champ du Gorsedd. Le barde Cochvarf, ancien maire de Cardiff,

a parlé de Chateaubriand, de Lamennais, de La Villemarqué, de Brizeux, de Renan. Et plus d'un Celte armoricain songe encore, en bourrant de caporal son korn-butun, aux cigares de cent sous qu'à ses invités distribuait Miss Dilywynn, au Restaurant des Mumbles, sur la jetée de Swansea.

* * *

Pendant que les bardes de l'île de Bretagne déployaient leurs bannières dans le champ gorseddique de Swansea, sur la côte armoricaine se célébrait un « Baptême bardique » que le *Journal des Débats* décrit ainsi :

Une cérémonie très originale a été célébrée à Trégastel (Côtes-du-Nord), à l'occasion du baptême de la Reine Anne ou plutôt de Reine-Anne (fille du Pentyern Léon Durocher et de la bardesse Ninoc'h Euz Ar Garrek), ainsi appelée en souvenir du Pardon d'Anne de Bretagne. Quand les cloches eurent fini de sonner, on descendit vers la mer, jusqu'à Kerninoc'h, la villa si joliment décrite par Madeleine Desrozeaux dans les *Pur-jums de Bretagne*, de Paul Grenet, et dans le *Clocher Breton*. Là, sur la lisière du jardin, baigné par les vagues, la petite Reine-Anne, âgée de cinq ans, planta, avec l'aide du cultivateur Job Morvan, un saule, et le barde Ch. Le Goffic, qui reçut en 1899, à l'Eisteddfod de Cardiff, le titre d'*Eastik Ar Garantex* (Rossignol de l'Amour), la tête découverte, les bras tendus, adjura les sucres de la terre armoricaine de monter vers les branches pour l'épanouissement de l'arbre symbolique.

Coiffé de la toque au chardon écossais, le pentyern, en digne conservateur des forêts d'Ouessant, brandit l'arrosoir magique d'où ruissela l'eau baptismale, en suppliant le rossignol de l'Amour de venir vocaliser, au clair de lune, parmi les feuilles du saule argenté. L'arrosoir passa de main en main et la pluie fécondante inonda le sol, pendant que l'on chantait les *Sabots de la Reine Anne*.

Un déjeuner poétique a suivi la plantation de l'arbuste. Menu fantaisiste peint délicieusement par l'aquarelliste J. Forges, parrain de la petite Reine Anne, qui avait pour marraine la cousine de Ch. Le Goffic, Mlle Duchemin, libraire à Lannion. Au dessert, l'auteur des *Chansons de Lù-Haut et de Lù-Bas* a entonné de spirituels couplets de circonstance. L'auteur de *Sur la Côte* a déclamé de belles rimes trégastelloises. Mme Belenfant, femme de l'avoué lannionais, fredonna la *Complainte du bigorneau de Saint-Jacut*. L'historiographe du pardon de Montfort, Félix Lorin, porta un toast au nom des ruines de Menez-Tour et lut des compliments adressés par des présidents, pèlerins, ajoncats de Montfort-l'Amaury : par Jules Claretie, le général Dodds, le panoramiste Poilpot, les poètes Lucien Dupuis, Abel Léger, le dessinateur Léon Lebègue, Maurice Le Dault, directeur du *Fureteur Breton*.

* * *

Brillant congrès de l'Association Bretonne à Lamballe. M. Oheix établit que saint Melaine n'est pas né à Pléhauff, près Rostrenen, mais à Brain-sur-Vilaine, près Redon. M. Rouault de la Vigne lit une monographie du docteur Lavergne, qui implanta la pomme de terre dans le pays de Lamballe. L'abbé Favé conte les

doléances d'un braconnier en l'an III, les infortunes des gens de justice de Carnoët à qui l'on défend de tenir auberge en 1694, et la mauvaise réception que firent les habitants du même pays au maître d'hôtel du roi Jacques II, venu à la recherche de mines de plomb sur les dires d'un baron allemand. Le Comte de Palys exhume des poésies populaires contre le duc d'Aiguillon, l'ami des meuniers. M. de L'Estourbeillon se plaint du rapetissage des coiffes. Le comte de Laigue présente un projet d'éphémérides bretonnes qu'imprimerait la maison Simon, et démontre que les champions complémentaires du parti anglais au Combat des Trente ne furent pas des Bretons, mais des Brabançons. Une étude du comte de Laigue sur « l'esprit breton » provoque une très vive discussion, close par des paroles de l'Abbé du Bois de la Villerabel constatant que « l'esprit breton-armoricain est absolument dissemblable de l'esprit gallois où l'élément anglais est entré pour une grande part. »

* *

La Société des Bibliophiles Bretons, dont la séance annuelle se tient à Lamballe, publiera cette année le tome 1^{er} de *l'Histoire inédite de Bretagne* par Pierre Le Baud, et des documents sur les Etats de Bretagne depuis Charles VIII. D'autres travaux vont être mis en chantier, notamment : les *Procès-Verbaux des Etats de la Ligue*, par M. Jouon des Longrais ; les *Actes des souverains bretons avant le XIII^e siècle*, par M. Oheix ; le *Manuscrit inédit du Poème du Combat des Trente*, par M. de Laigue ; les *Réformations et Montres de l'Evêché de Rennes*, par le même.

La *Correspondance des Intendants de Bretagne avec les contrôleurs généraux à la fin du règne de Louis XIV*, que retarda une maladie de M. Letaconnoux, verra le jour prochainement.

* *

Le Conseil Municipal de Rostrenen a décidé de débaptiser la rue de Plouguernevel pour y apposer, sur une des maisons ayant appartenu à la famille du peintre-graveur, la plaque commémorative d'Olivier Perrin.

* *

Deux fêtes pittoresques sollicitèrent l'attention estivale, le *Pardon des Filets Bleus*, où triompha la fantaisie picturale de Legout-Gérard et de ses collaborateurs de Concarneau, le *Pardon de la Fleur d'Ajonc*, organisé par le chansonnier Théodore Botrel à Pont-Aven. Le maire de Nizon, M. P. de La Villemarqué, avait prêté le Bois d'Amour à l'auteur de *Par le petit doigt* : Costumes et chansons s'agitèrent sur les feuilles, pour la plus grande gloire de M^{lle} Louise Le Bihan, couronnée reine de la Fleur d'Ajonc.

* *

A Lorient, exposition de peinture où l'aquarelliste alréen J. Forges envoya de fraîches notations bretonnes : *Rue du Pavé* et *Port d'Auray*, *Baie de Douar-nenez*, une marine de Plougastel, une verdure du Huelgoat.

* *

Le vice-amiral Franquet, le héros du seul combat naval livré en 1870, vient de mourir à Guidel à l'âge de 79 ans. Capitaine de frégate, il commandait, dans la mer des Antilles, l'avisos *Le Bouvet* avec lequel il aborda le vaisseau allemand *Le Météore*. Celui-ci, malgré la supériorité de son artillerie, prit la fuite... Le vice-amiral Franquet était né à Lorient.

* *

Mathilde, la grosse Mathilde, la duégaie fameuse du Palais-Royal, était née à Rennes en 1836. Il fallait qu'elle mourût pour qu'on soupçonnât le lieu de sa naissance. Qui se serait douté, en la voyant jouer *Ma Camarade*, les *Petits Godin*, le *Train de Plaisir*, les *Petits Voisins*, *Goûb*, les *Boulinards*, *Durand et Durand*, que ce boulet de joie avait été fondu en Bretagne?... Elle avait pris sa retraite, il y a dix ans, sans entendre l'appel nostalgique du sol natal. Elle s'était retirée à Saint-Prix (Seine-et-Oise), où repose aujourd'hui Mathilde Cochard, après avoir désopilé pendant vingt ans toutes les rates parisiennes. Qu'on dise encore que tous les fils de l'Ouest ont l'humeur triste !

DOM LOBINET.

A la Reliure

Nous devons publier sous ce titre la *Bibliographie* des ouvrages adressés au *Fureteur*. Par suite de l'abondance des matières, nous sommes obligés de reporter cet article au prochain numéro.

AR FURCHER.

Périodiques Bretons et Régionalistes⁽¹⁾

Revue de Bretagne. Mensuelle. Directeur : Marquis DE L'ESTOURBEILLON. Rédacteur en chef : Comte René DE LAIGUE, château de Bahurel, à Redon. Un an : France, 12 fr. ; Étranger, 15 fr.

Juillet 1907. — SOMMAIRE : Deux événements du règne d'Alain le Grand. V^{te} CH. DE CALAN. — Charles Le Goffic et les « Geis de Mer ». PIERRE LAURENT. — Ar Bugel hag ar Barz. KLAODA. — Notes de Bibliographie liturgique bretonne. JOSEPH ANGOT. — Historique d'une succession dont la liquidation dura 35 années d'après les archives du Hourmelin. BARON F. DE LOURMEL DU HOURMELIN. — Notices et bibliographie.

Août 1907. — SOMMAIRE : Réponse aux attaques de M. Grammont contre mes écrits. E. ERNAULT. — Étude sur les origines du nom du Saint-Mars-La-Jaille. J. BAUDRY. — L'Évolution des Celtes. EISTEDDFOD de Carnarvon 1906. — Les villages préromains de la Bretagne occidentale. AVENEAU DE LA GRANCIÈRE. — Notices et bibliographie.

L'Hermine. Revue littéraire et artistique de Bretagne. Mensuelle. Directeur : Louis TIERCELIN, villa Kerazur, à Paramé (Ille-et-Vilaine).

Août 1907. — SOMMAIRE : L'esprit de M. Triplet archidiacre de Saint-Malo. H. DE KERBRUZEC. — Le Monument Duhaumont (suite). J. LE BRETON. — Mon premier combat. Souvenirs de 1801. LE CHEVALIER DE FRÉMINVILLE. — A travers les Lettres et les Arts. LAN AL LENNER. — Poésies de LOUIS TIERCELIN. A. DROIN.

Septembre 1907. — SOMMAIRE : Les petits métiers malouins (suite). G. SAINT-MLEUX. — Coins de Bretagne. Ile de Ca'ot. A. DAGNET. — Nos morts : A. Lemercier. — A travers les Lettres et les Arts. LAN AL LENNER. — Poésies de L. TIERCELIN, J. E. POIRIER, L. DUROCHER.

Kloc'hdi Breiz. *Le Clocher breton*, revue de Bretagne et des Pays celtiques. Mensuelle. Directeurs : René SAIB et Madeleine DESROSEAUX, 77, rue Belle-Fontaine, à Lorient. Un an : France, 5 fr. 50 ; Étranger, 6 fr.

Août 1907. — SOMMAIRE : Le Congrès de l'U. R. B. à Rostrenen. — Une pièce du lorientais Fontan. P. LAURENT. — Instantanés. MAD. DESROSEAUX. — Pages oubliées sur Rostrenen. H. VIOLEAU. — Zalud da Vro-Gyhiru. E. BERTHOU. — Mots usuels bretons et gallois. VALLÉE, HERRIEU, MATTHEWS. — Etc.

Septembre 1907. — SOMMAIRE : L'Eisteddfod de Swansea. R. SAIB. — Les Celtes au XX^e siècle. FOURNIER D'ALBE. — Mots usuels bretons et gallois, etc.

(1) Par suite de l'abondance des matières, nous ne mentionnons ici que les périodiques qui veulent bien, en retour, annoncer le *Fourteur Breton*.

Pour les abonnements, prière de s'adresser aux bureaux des journaux et revues.

Kroaz ar Vretoned. Hebdomadaire. Publié entièrement en breton. Directeur : Fr. VALLÉE, rue Saint-Benoît, à Saint-Brieuc. Un an : France, 4 fr. ; Étranger, 6 fr.

Dihunamb. Dastumaden miziek (Breton du Morbihan) : Loeiz HERRIEU et André MELLAC, rue Carnot, à Lorient. Un an : Bretagne, 1 fr. ; France, 1 fr. 25 ; Étranger, 1 fr. 50.

Bretoned-Paris. Bulletin mensuel de la Société « La Bretagne ». Directeur : M. CAMENEN, 40, rue du Cherche-Midi, Paris, VI^e. Un an : 2 fr. 50.

Le Pays d'Arvor. *Revue de Haute-Bretagne.* Mensuelle. Directeur : Jacques POHIER, docteur en droit, 25, Haute-Grande-Rue, Nantes.

Un an	Édition ordinaire	Édition de luxe
Loire-Inférieure et départements limitrophes :	5 fr.	10 fr.
Départements non limitrophes :	6	12
Étranger :	8	14

Septembre 1907. — SOMMAIRE : Choses d'autrefois (suite). Ed. PIED. — Un rival de Chatette, le général Joly (suite). J. ROUSSE. — Les Muses aux mains noires (suite). J. ANGOT. — Meunier de Caraya (suite). P. DU BOGAGE. — Triades : Midi. BARZ TAL BREIZ. — Nantes la Brette. R. DELAUNAY. — Comment recueillir les parlers de la Haute Bretagne (suite et fin). G. DOTYIN. — Un poète nantais : l'abbé Marbeuf. R. D., etc. — Dessins de JACQUES POHIER.

Revue des Traditions populaires. Mensuelle. Directeur : Paul SÉBILLOT, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris. France : 15 francs ; Étranger : 17 francs.

Revue du Pays d'Aleth. Publication littéraire mensuelle de l'arrondissement de Saint-Malo-Saint-Servan. Directeur : J. HAÏZE, rue Jacques Cartier, Saint-Servan. Un an : 3 francs.

Août 1907. — Numéro consacré au poète Hippolyte de la Morvonnais.

Septembre 1907. — SOMMAIRE : Notes sur les Courriers et les Diligences de ou pour Saint-Malo, à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e siècle. LOUIS ESNOUL. — Il y a cinquante ans... Août et Septembre 1857. — Les fouilles de la Cité. — La Séance et le Dîner en l'honneur d'Hippolyte de la Morvonnais.

Le Moulin à Sel. Bulletin des Anes de goût. (Agapes sous la présidence effective des maîtres du rire : Rabelais, Molière, Beaumarchais, Shakespeare, Cervantès, Piron, Boccace, La Fontaine, etc.) Rédacteur en chef : Léon DUROCHER, 15, rue du Dragon, Paris VI^e. (Hors commerce.)

L'Action Régionaliste, revue du Mouvement Fédéraliste et Décentralisateur — Bulletin mensuel de la Fédération Régionaliste Française. Directeur : Charles BRUN, 15, rue d'Odessa, Paris, XIV^e.

La Lande Bretonne. Organe mensuel de l'« Union Fraternelle » des Bretons de Paris. Directeur : E. SAINDON, 16, rue du Cherche-Midi, Paris VI^e. Un an : 5 francs.

La Bretagne Nouvelle. Organe des Bleus de Bretagne. Mensuelle :
 Directeur : Antoine Bott, 40, rue Trezel, Paris XVII^e. Un an : 15 fr. :
 Edition populaire, 6 fr.

Août 1907. — SOMMAIRE : Ténébres et Idéal. CONTRE-AMIRAL RÉVILLÈRE. — Sur la
 Côte bretonne. A. BOTT. — Charles Geniaux. E. HOLLANDE, etc.



Épopée bretonne en 10 tableaux, poésie, musique, ombres et décors

DE JACQUES POHIER

Traduction bretonne de JAFFRENOU-TALDIR

Magnifique album in-4^o oblong, 5 fr.

Cet ouvrage a été couronné par l'Union Régionaliste Bretonne au Congrès de Carnac (Septembre 1906)
 Il a été décoré à l'auteur une Médaille d'argent.

Documents Manuscrits : Famille Prioul de la Motte Chevrie en Bretagne.
 70 pièces des xvii^e et xviii^e siècles, actes notariés, quittances, actes de vente
 et autres, correspondance, etc. Le lot : 60 fr.

Le "FURETEUR BRETON" recherche les ouvrages suivants :
 (Les lui offrir en indiquant les prix demandés)

Brézeux. Œuvres. Edition Lévy, 2 in-12. — *Milim.* Skouer ar gristenien. — *Villemarqué.* Bardes
 bretons du vi^e siècle. — *Lucef.* Guézion breiz Irel. — Documents sur Roscoff. — *Aug.* Le Bras.
 Les Armoricaines, 1830. — *Dulaurent.* de la Barre, Vieilles d'Armor. Premiers Fantômes. — *Oreste.*
 Histoire de Montfort. — *Cartulaire* de Landevenec. — *Perrin.* Galerie bretonne. — *G. de Cazeau.*
 Récits de Bretagne. — *Ol.* Souvez, Mikael. — *Mérimé.* Voyage dans l'Ouest. — *Billaud.* Bréché-
 liant et Barenton. — Tous documents, papiers et parcheminés, imprimés ou manuscrits relatifs à
 l'histoire et à la généalogie des familles bretonnes.

Le Gérant : M. LE DAULT.

Imp. FR. SIMON, Rennes (3723-07).

Revue Héraldique et Nobiliaire, mensuelle. Directeur : Vicomte
 Henri de Mazière-Mauléon, 8, rue Daumier, Paris (XVI^e). Un an : 20 fr.

Publication documentaire de premier ordre. Les abonnés du *Fureteur Breton*
 jouissent d'un tarif spécial de faveur et l'abonnement à la *Revue Héraldique*
 et *Nobiliaire* leur sera compté 16 francs au lieu de 20 francs.

Polybiblion, *Revue bibliographique universelle*, 5, rue Saint-Simon,
 Paris (VII^e).

Le *Polybiblion*, qui vient d'entrer dans sa 30^e année, contient deux parties
 distinctes :

La première (Partie littéraire), paraît par fascicules mensuels et forme
 deux volumes semestriels de près de six cents pages.

Elle comprend : 1^o Des articles d'ensemble sur les différentes branches de
 la science et de la littérature : théologie, jurisprudence, philosophie, médecine,
 sciences, beaux-arts, romans, poésie, géographie, etc. ; 2^o Des comptes rendus
 des principaux ouvrages publiés en France et à l'étranger ; 3^o Un bulletin
 faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance : Une chro-
 nique résumant tous les faits se rattachant à la spécialité de la Revue.

La seconde (Partie technique) contient : 1^o Une bibliographie méthodique
 des ouvrages publiés en France et à l'étranger, avec indication de prix ;
 2^o Les sommaires des principales revues françaises et étrangères et ceux des
 articles littéraires des grands journaux de Paris, de Marseille, de Bruxelles
 et de Gand.

La partie technique forme, par mois, une livraison, et au bout de l'année,
 un volume de cinq à six cents pages.

Prix de l'abonnement : Partie littéraire, pour la France, 15 francs par an ;
 pour les pays faisant partie de l'union des postes, 16 francs.

Partie technique, France, 10 francs ; autres pays, 11 francs.

Les deux parties réunies, France, 20 francs ; autres pays, 22 francs.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

LIBRAIRIE DE L'ANCIEN TEMPS

49, Rue de la Victoire, PARIS (IV^e)

(Seul dépositaire à Paris, du FURETEUR BRETON)

LIVRES RARES & CURIEUX EN TOUS GENRES

Ex-Libris -:- Autographes

SERVICE SPÉCIAL de Recherche de tous Ouvrages anciens et modernes
 et de Documents concernant l'Histoire,
 la Littérature, les Sciences, les Provinces, etc., etc.

EXPÉDITION SUR DEMANDE

De nos derniers Catalogues parus, numéros 18, 19, 20 et 21



Les Celtes au XIX^e siècle, par CHARLES DE GAULLE (*Barz Bro C'hall*), nouvelle édition, avec une introduction et une nouvelle partie : **Le Réveil de la Race**, par JEAN LE FUSTEC. In-8 broché, au lieu de 1 fr. 50 : **0 fr. 50**, franco **0 fr. 60**

Question du *Fureteur Breton* : **Un Proverbe sur les Rohan**. Réponses de MM. J. TREVEDY et E. ERNAULT. Tirage spécial sur papier de l'édition de luxe. In-8, 23 p. et couverture. **0 fr. 75**

Proverbes espagnols traduits en français et en breton, par M^{***}. Extrait du *Fureteur Breton*. Tirage spécial sur papier de l'édition de luxe. In-8, 15 p. **0 fr. 40**

Pour les Acheteurs sérieux



ART BRETON

TOUT LE MOBILIER

Créations-Exécutions



Salon du Mobilier
Paris 1905.

A. ELY-MONBET

Assoc. Bret. U. R. B.

Congrès U. R. B.
Carnac 1906.

Au CHATEAU DE CAUREL (Côtes-du-Nord)

Représentant à Mexico : **L. ELY**

LIVRAISON DIRECTE — PRIX DE FABRIQUE

Sculpture, Ferronnerie, Faïences, Broderie, Modelage, Gravures
Exécution de tous travaux : tous les Styles — Documents sur demande — Etudes sur place

AVANTAGES AUX MEMBRES DES SOCIÉTÉS BRETONNES

Ex^{em} : Étagère bretonne sculptée, 0,58 x 0,50, franco domicile 15^{fr} 90, remb^t 0^{fr} 60

VINS DE TABLE

Garantis pur jus de raisin frais

Récolte 1906.....	65 francs	} la Barrique de 220 litres rendue franco gare destinataire.
Récolte 1905.....	75 francs	

**Georges TINÉ, propriét^{re}, 1, rue Calce
PERPIGNAN (Pyrénées Orientales)**

Publicité du "Fureteur Breton"

La page, 20 fr. La demi-page, 12 fr. Le quart de page, 7 fr.

(Tirage : mille exemplaires)

Impr. FR. SIMON, Rennes-Paris (3723-07).